

# TABLE DES MATIÈRES

- 3 À propos du rapport
- 4 Message du président du conseil d'administration
- Message de la présidente et chef de la direction
- 6 Rapport de la présidente du comité consultatif des membres
- Rapport du président du comité consultatif des intervenants
- 9 Principales réussites de 2021
- **11** Qui nous sommes
- **12** Gouvernance
- 22 Statistiques des systèmes de compensation et de règlement

- 24 Lynx, le nouveau système de paiement de grande valeur du Canada,
- **26** Bilan de 2021
- 29 Notre équipe
- 31 Gestion des risques : programme et gouvernance
- **33** Résultats de 2021 en bref
- 35 Plan organisationnel de 2022
- 36 Sommaire des opérations financières
- **38** Rapport de l'auditeur indépendant
- 40 États financiers

#### **#NOSFAITSSAILLANTSDE2021**

- 10 Consultation publique de Paiements Canada : les répondants en faveur du système de paiement en temps réel
- 14 Paiements Canada nomme Garry Foster comme nouveau président du Conseil d'administration
- Wise : La modernisation de la réglementation de paiement aidera la relance économique au Canada
- 23 Paiements Canada lance Lynx, le nouveau système de paiement de grande valeur du Canada
- 25 Citi annoncée comme nouveau participant à Lynx, le nouveau système de paiement de grande valeur du Canada
- Paiements Canada ferme ses portes pour souligner la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation le 30 septembre

# À PROPOS DU RAPPORT

Nous sommes heureux de vous présenter le rapport annuel de Paiements Canada, document public de reddition de comptes sur nos résultats financiers et autres accomplissements de l'année. Ce rapport fait état de qui nous sommes, de nos méthodes et du rôle unique que nous jouons dans l'économie canadienne en décrivant notre stratégie, notre culture et nos activités.

Paiements Canada est un organisme à mission publique qui possède et exploite l'infrastructure de compensation et de règlement des paiements du Canada, ainsi que les systèmes, les règlements administratifs, les règles et les normes connexes. Paiements Canada a le devoir de promouvoir l'efficacité, la sûreté et la stabilité de ces systèmes dans l'intérêt des utilisateurs.

Nous espérons que vous en apprendrez davantage sur notre organisme, nos réussites et nos défis de 2021. Consultez le site <u>paiements.ca</u> pour en savoir plus sur notre travail et suivez-nous sur <u>LinkedIn</u>, <u>Twitter</u> et <u>Facebook</u>. Nous vous invitons aussi à vous <u>abonner</u> à notre infolettre de même qu'à nos annonces d'événements pour avoir de nos nouvelles toute l'année.

#### RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES

Paiements Canada souhaite reconnaître les peuples autochtones issus de tous les territoires sur lesquels nous nous trouvons aujourd'hui. Nous affirmons notre engagement et notre responsabilité à améliorer les relations entre les nations, ainsi que notre compréhension des peuples autochtones locaux, de leurs cultures et de l'importance des territoires et de la nature du lieu où nous habitons tous.

Nos bureaux d'Ottawa sont situés sur le territoire traditionnel et non cédé de la nation algonquine. Nos bureaux de Toronto sont situés sur le territoire traditionnel de la Première Nation des Mississaugas de Credit, des Haudenasaunee et des Hurons-Wendats, où habitent de nombreux et divers peuples autochtones.

# MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION GARRY FOSTER

Mon mandat à titre de président du conseil a commencé en été 2021 et, bien que je siège au conseil d'administration de Paiements Canada depuis quatre ans, ce fut une expérience surréaliste de diriger ce groupe dans un environnement virtuel plutôt qu'à partir d'une salle de conférence.

Au cours de mes six premiers mois en tant que président du conseil d'administration, j'ai eu le privilège d'assister à la mise en œuvre de Lynx, le nouveau système de paiement de grande valeur du Canada. Quelle réalisation extraordinaire pour Paiements Canada et l'écosystème canadien! Ce n'est que l'un des nombreux autres succès à venir au Canada en matière de modernisation des paiements.

Au cours de cette autre année de pandémie mondiale, et grâce à sa saine gouvernance, sa saine gestion du risque et sa saine gestion financière, Paiements Canada a continué d'exploiter ses systèmes de compensation et de règlement de paiement et lancé de nouvelles initiatives qui permettront aux Canadiens de profiter de paiements plus rapides, plus sûrs et plus accessibles dans les années à venir.

Bien que l'économie canadienne et mondiale ait continué d'éprouver des difficultés en raison de l'incidence de la COVID-19, certains éléments positifs indiquent que l'avenir devrait être plus prometteur. Selon **nos recherches**, même si les dépenses globales sont à la baisse au Canada, le commerce électronique a continué de prendre de l'essor. Cette croissance est de bon augure pour Paiements Canada, qui continue de se préparer au lancement d'un nouveau système de paiement plus rapide, le système de paiement en temps réel (SPTR).

Lorsque je réfléchis à ma première année à la présidence du Conseil, je dois dire que j'ai été impressionné par la façon dont Paiements Canada simplifie l'écosystème des paiements. Cela est parfaitement clair, car nous modernisons les systèmes de paiement actuels et en lançons de nouveaux. Il a fallu un écosystème pour lancer Lynx, et nos organismes de réglementation, nos membres

et nos intervenants devront tous travailler ensemble pour réussir à lancer le système de paiement en temps réel.

Merci à Tracey Black, qui a dirigé Paiements Canada pendant une autre année de pandémie. Au fil des nombreuses fermetures de bureaux, des réouvertures et des restrictions provinciales et fédérales, Tracey a fait en sorte que les membres de notre équipe demeurent engagés, informés et concentrés.

Je remercie le conseil, notamment notre ancienne présidente Eileen Mercier, ainsi que Malcolm Knight, Lib Gibson et Mike Henry, qui ont quitté le conseil en 2021. Le mandat de six ans d'Eileen à la présidence du conseil a commencé au début de notre initiative de modernisation, et sa contribution continuera d'avoir un grand impact sur tous les Canadiens.

Merci aux membres du Comité consultatif des membres (CCM) et du Comité consultatif des intervenants (CCI) de Paiements Canada, ainsi qu'à tous les membres des nombreux comités et groupes de travail qui ont continué à donner des conseils pendant toute l'année pour faire progresser les paiements modernes au Canada.

En mon nom et au nom de tous les membres du conseil, je tiens à remercier sincèrement les employés de Paiements Canada pour cette année de dévouement et de travail incroyable. Cela n'a pas été une année facile, mais ensemble, vous ne vous êtes pas contentés de réussir dans un environnement virtuel : vous avez excellé et lancé le premier nouveau système de paiement du Canada depuis plus de 20 ans. Vous représentez l'avenir des paiements modernes, et j'ai hâte de découvrir quelles seront nos réussites de 2022, car elles seront nombreuses.



**Garry Foster**président du conseil d'administration
de Paiements Canada

# MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION DE PAIEMENTS CANADA TRACEY BLACK

Je suis devenue présidente et chef de la direction de Paiements Canada en mars 2020. Nous en sommes maintenant à la deuxième année de la pandémie de COVID-19, à la deuxième année ou nos employés sont séparés physiquement et à la deuxième année ou je dirige une organisation depuis ma salle à manger. Le temps passe rapidement et lentement à la fois, parce que nous sommes tous extrêmement occupés et que tous les points de repère mentaux issus des interactions physiques nous manquent.

Même s'ils travaillent (encore) à distance, les employés de Paiements Canada ont continué de livrer la marchandise en 2021. J'aimerais souligner notre solide rendement continu en ce qui concerne l'exploitation des infrastructures de paiement de base du Canada et nos réalisations pour faire progresser les paiements modernes.

Cette année a été importante pour Paiements Canada.

Nous avons livré Lynx, notre nouveau système de paiement de grande valeur qui a remplacé le STPGV, en place depuis 20 ans. Le lancement de Lynx a constitué une étape importante dans la prestation de paiements modernes au Canada. Cette réussite est le fruit des efforts collectifs de notre équipe, de nos membres participants, de nos partenaires technologiques et de nos organismes de réglementation. Je vous remercie tous très sincèrement.

L'un des principaux objectifs de la modernisation des paiements est de permettre un meilleur accès aux systèmes de paiement du Canada. En avril, la Loi sur les activités associées aux paiements de détail (LAPD) a été ajoutée le budget fédéral, avec l'appui du ministère des Finances. La LAPD est une loi importante qui, conjuguée aux changements apportés à la Loi canadienne sur les paiements, permettra à Paiements Canada d'accueillir de nouveaux membres remplissant les conditions requises. En juillet, l'un des membres actuels, la **Compagnie de Fiducie Peoples**, a annoncé son intention de passer du statut de sousadhérent à celui d'adhérent dans le Système automatisé de compensation et de règlement (SACR). Ce sont les changements apportés à un règlement administratif et à une règle de Paiements Canada, entrés en vigueur en août 2020, qui ont rendu cela possible.

En décembre, nous avons publié notre <u>feuille de route</u> <u>de la mise en œuvre</u> annuelle, qui comprenait une date d'entrée en service révisée pour le système de paiement



Tracey Black
présidente et chef de la direction
de Paiements Canada

en temps réel (SPTR) en 2023. Nous reconnaissons que la nouvelle date a quelque peu déçu certains intervenants de l'écosystème. Le SPTR est un projet technologique ambitieux qui doit être lancé en conjonction avec la mise en œuvre des règlements administratifs, des règles et des politiques nécessaires à la prestation de paiements en temps réel sûrs et sécuritaires qui répondront aux besoins des Canadiens. Nous continuerons de travailler en étroite collaboration avec nos fournisseurs et nos partenaires de l'écosystème pour offrir le SPTR en 2023.

La dernière année nous a donné l'occasion de réfléchir à ce que peut faire Paiements Canada pour mieux appuyer la diversité, l'équité et l'inclusion au sein de son organisation et de son écosystème. Nous avons maintenant une stratégie de diversité, d'équité et d'inclusion comprenant des objectifs annuels.

Nous avons travaillé en étroite collaboration avec nos membres pour souligner la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation, et <u>fermé nos bureaux</u> et nos systèmes le 30 septembre en reconnaissance des enfants disparus dans les pensionnats indiens, de leurs familles et de leurs collectivités, ainsi que des survivants.

Les réussites de Paiements Canada en 2021 n'auraient pas été possibles sans l'appui de notre conseil d'administration, de nos membres, de nos intervenants et de nos organismes de réglementation. Merci. Vos conseils et votre soutien ont des répercussions dans l'ensemble de notre organisation. Merci également à notre Comité consultatif des membres et notre Comité consultatif des intervenants pour leur engagement et leur appui.

Les employés de Paiements Canada sont dévoués, résilients et solidaires, ce qui a une incidence sur notre culture. Nous sommes unis par notre objectif de rendre les paiements plus faciles, plus intelligents et plus sûrs pour tous les Canadiens. Je tiens à remercier mon équipe de direction pour son leadership. Nous vivons une période intéressante, inhabituelle et incertaine. Merci de votre engagement et de votre appui.

Merci aux formidables membres de l'équipe de Paiements Canada. Vous avez rendu l'année 2021 possible. C'est avec impatience et enthousiasme que j'envisage l'avenir!

# RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ CONSULTATIF DES MEMBRES CHRISTINE HUNTER

Le Comité consultatif des membres (CCM) sert de forum de consultation et de mise à contribution pour les membres de Paiements Canada qui participent aux systèmes. Les membres du Comité sont très actifs, et leur participation incarne le grand enthousiasme de leurs organisations respectives, qui soutiennent Paiements Canada et son Conseil en mobilisant toutes les ressources nécessaires et en apportant des idées nouvelles.

L'accélération de l'innovation numérique et de la perturbation des paiements s'est poursuivie en 2021. Le comportement des consommateurs a probablement définitivement changé, tandis que les entreprises (y compris les institutions financières) se font concurrence ou s'adaptent aux nouvelles technologies et aux nouveaux modèles d'affaires qui ont évolué au cours des dernières années.

Pendant ce temps, le Canada poursuit un programme de modernisation des paiements très dynamique, comme l'indique cette publication de 2016 : « La vision de Paiements Canada est de bâtir un système de paiement moderne qui est rapide, souple et sûr, favorise l'innovation et renforce la compétitivité du Canada ». L'exécution de ce programme exige beaucoup de compétences, de rigueur et de coopération, ainsi que la coordination de multiples intervenants de l'écosystème.

Fait important, la main-d'œuvre a été profondément touchée par la pandémie de COVID-19 et par l'accélération de l'innovation, ce qui a encore augmenté la concurrence pour les talents. Les talents en matière de paiements restent rares et sont en forte demande à l'échelle mondiale.

En 2021, avec ses partenaires et ses membres, Paiements Canada a réussi à lancer son nouveau système de compensation et de règlement de paiement de grande valeur en remplaçant le STPGV par Lynx! Cela a constitué une étape importante et stimulante pour le Canada, d'une importance cruciale pour notre économie. La migration vers Lynx a été effectuée avec compétence grâce à une solide collaboration, une prestation impeccable et une grande transparence, et nous aimerions suivre ce modèle à nouveau et en tirer des leçons au cours du parcours de modernisation.

Notre prochaine priorité consiste à offrir de nouvelles capacités de données au sein de Lynx avec la deuxième version, pour appuyer le déploiement mondial de la norme ISO 20022 en automne 2022. Les travaux nécessaires pour veiller à ce que le Canada demeure concurrentiel à l'échelle mondiale dans ce domaine sont déjà bien avancés.

Au cours de la dernière année, nos membres ont aussi consacré énormément de temps à s'occuper de priorités pour appuyer l'innovation, l'adoption de la norme ISO 20022 à l'échelle nationale et l'accroissement de la concurrence dans le marché, particulièrement en ce qui concerne le système de paiement en temps réel (SPTR) et la Loi sur les activités associées aux paiements de détail (LAPD).

Une fois le plan intégré du SPTR terminé, les membres seront en mesure de commencer l'élaboration, l'intégration et la mise à l'essai de la version 1 du système, dont le lancement est prévu en 2023. De nombreuses institutions financières et de nombreux membres ont déjà investi dans ce projet important qui offre de grandes possibilités de croissance, et continuent à le faire. Nos membres attendent avec impatience d'autres consultations sur la Loi canadienne sur les paiements et la LAPD, ainsi que la poursuite des activités de rédaction de politiques et de règles en 2022.

En conclusion, nous continuerons d'appuyer les initiatives de Paiements Canada visant à soutenir le système financier et l'économie du Canada, et



# Christine Hunter présidente du comité consultatif des membres de Paiements Canada

nous serons heureux de prodiguer, cette année encore, des conseils dans le respect de nos engagements pour rendre le Canada plus fort.

Nous sommes fiers de notre progression et de notre élan actuels, et nous nous engageons à travailler en partenariat avec Paiements Canada, les organismes de réglementation et les intervenants concernés pour veiller à jouer un rôle décisif et positif pour les Canadiens!

# RAPPORT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ CONSULTATIF DES INTERVENANTS DAVID CHANCE

Le Comité consultatif des intervenants (CCI) donne des avis au Conseil d'administration de Paiements Canada sur des questions de paiement, de compensation et de règlement.

Ses membres présentent leurs observations sur les initiatives proposées, notamment les règlements administratifs, les énoncés de politiques et les règles qui touchent des tiers. Ils font aussi état des enjeux qui peuvent concerner les utilisateurs et les fournisseurs de service des systèmes de paiement et suggèrent des solutions.

#### APERÇU DE 2021:

Le CCI exprime sa gratitude à Paiements Canada, ses associés et les organisations membres pour le soutien continu qu'ils ont apporté à l'écosystème des paiements pendant l'actuelle pandémie de COVID-19. Le CCI félicite également tous ceux qui ont participé à la mise en œuvre du système de règlement interbancaire Lynx.

Grâce à l'entente conclue entre Paiements Canada et ses fournisseurs pour le déploiement du système de paiements en temps réel (SPTR), le CCI a entamé l'année 2021 avec un optimisme renouvelé pour la modernisation des paiements. Cet optimisme a été tempéré, mais ne s'est pas éteint.

#### **RÉTROSPECTIVE:**

Le CCI a continué de travailler en étroite collaboration avec Paiements Canada, contribuant au processus de modernisation en prenant part activement à divers groupes de travail sur le paiement en temps réel (SPTR), à des comités de gestion et à des équipes consacrées à la modernisation pour contribuer à la conception et à la réalisation du projet. Les retards supplémentaires dans le déploiement du SPTR et sa portée prévue ont toutefois suscité des déceptions.

Le CCI a poursuivi ses efforts pour que Paiements Canada joue un rôle de chef de file dans les paiements au Canada par son mandat d'établissement de politiques, particulièrement en étendant l'utilisation des normes ISO 20022 sur les données aux paiements par lots et en veillant à ce qu'il y ait une politique de recours commune, facile à comprendre et applicable pour tous les systèmes de paiement canadiens.



David Chance
président du comité consultatif des
intervenants de Paiements Canada

étroitement le CCI et le CCM a été influencée par le besoin de se réunir dans un environnement virtuel, ainsi que par les répercussions de la COVID 19 sur les membres du CCI, du CCM et sur leurs organisations. Avec l'arrivée de l'année 2022, la revitalisation de cette relation constitue un élément clé à traiter. Cependant, la relation de travail entre le CCI et Paiements Canada a continué à prendre de l'ampleur par l'intermédiaire de petits groupes de discussion collaborant à plusieurs sujets (politiques, règles, normes) pour favoriser la création d'un écosystème de paiement concurrentiel, novateur, cohésif et sûr.

Le CCI a mis au point son modèle de consultation et créé de petits groupes de travail en 2020, mais l'absence de réunions en personne et d'engagement pour appuyer les groupes de discussion et de travail de Paiements Canada ont réduit l'efficacité de cette approche de consultation. Le perfectionnement de ce modèle et la conviction que nous serons en mesure de nous réunir physiquement en 2022 nous permettront d'atteindre nos objectifs et d'accroître l'efficacité du CCI en matière de représentation des intervenants du secteur des paiements.

Bien que cela ne relève pas directement de Paiements Canada, le CCI demeure préoccupé par la lenteur de la progression de la réforme des paiements de détail, qui améliore l'accès à tous les systèmes de paiement canadiens, et continue d'appuyer Paiements Canada pour veiller à ce que l'on accorde la priorité nécessaire à cette réforme.

En outre, le CCI craint que le Canada continue de prendre du retard par rapport aux autres pays. L'absence d'amélioration des échanges de données de paiement par l'utilisation de messages ISO 20022 dans le système de paiement par lots, de service de répertoire centralisé et coordonné des alias et des procurations et de services aux entreprises unifiés, comme les demandes de paiement, ont un effet négatif. Les organisations commerciales offrent des solutions novatrices pour combler ces lacunes, mais nous craignons que l'absence d'autorité de gouvernance, d'établissement de politiques et de surveillance unique n'entraîne la prestation d'un ensemble de services incohérents, discordants et fragmentés n'offrant pas tous les avantages potentiels possibles.

#### **PERSPECTIVES:**

Le CCI aborde l'année 2022 en continuant de promouvoir les besoins des utilisateurs de paiements du Canada. Il est d'avis que pour que tous les Canadiens jouissent des avantages découlant de la modernisation des paiements, il est essentiel de nous doter de services coordonnés et régis par une administration centrale comme un répertoire des alias et des procurations, des demandes de paiement, des paiements riches en données, des interactions commerciales de confiance et une politique de recours claire et coordonnée. Le CCI fera la promotion de cette conviction et la défendra dans le cadre de son travail avec Paiements Canada et l'ensemble de l'écosystème de paiement. Le Comité demeure déterminé à formuler des conseils et des recommandations à l'égard des politiques publiques touchant la mise en œuvre de la modernisation des paiements.

Il continuera à faire évoluer son modèle de consultation afin que celui-ci lui permette de donner de l'importance aux principales préoccupations des intervenants et de favoriser l'amélioration de sa relation de travail avec Paiements Canada et ses membres. Les relations avec le ministère des Finances et la Banque du Canada constituent un élément clé qui permet au CCI d'élargir son influence en matière de modernisation des paiements. Nous considérons qu'il est essentiel de revitaliser la relation qui unit le CCI et le CCM, et l'atteinte de cet objectif sera un facteur important en 2022.

Le CCI est la voix des intervenants et il s'engage à défendre l'amélioration de l'accès et des services relatifs à tous les éléments fondamentaux des paiements ainsi que la réduction de leurs coûts par l'entremise de systèmes bancaires ouverts, de services aux entreprises comme les demandes de paiement, l'utilisation d'identifiants simples et sécurisés pour les opérations de paiement, ainsi que par des possibilités de recours claires et complètes répondant aux besoins de tous les utilisateurs.

Enfin, je tiens à remercier encore une fois les membres du CCI, Paiements Canada et tous ses membres de s'être engagés, au cours d'une autre année difficile, à faire avancer la modernisation et à veiller à ce que le Canada bénéficie de systèmes de paiement de calibre mondial accessibles à tous, qui garantissent la concurrence et favorisent l'innovation.

Personne-ressource:

David Chance, président du CCI, Fiserv david.chance@fiserv.com



# PRINCIPALES RÉUSSITES DE 2021

En 2021, les systèmes de Paiements Canada ont compensé et réglé des paiements totalisant plus de 135 billions de dollars, soit au-delà de 539 milliards de dollars par jour ouvrable. NOUS AVONS FAIT PROGRESSER la modernisation. Nous avons réussi à lancer Lynx, le nouveau système de paiement de grande valeur du Canada, choisi un fournisseur de technologie d'échange pour le système de paiement en temps réel (SPTR), lancé une consultation publique sur le cadre des débits préautorisés (DPA), poursuivi l'expansion du portail pour les développeurs d'API, augmenté le nombre d'adhérents au CCI et obtenu du soutien pour le système de paiement en temps réel. Nous avons continué de combler les lacunes croissantes en matière de connaissances sur les paiements grâce à des recherches pertinentes et de grande qualité.

NOUS AVONS FACILITÉ une expérience collaborative de consultation des membres et des intervenants qui a révélé l'appui pour la LAPD (que l'on appelait auparavant Cadre de surveillance des paiements de détail [CSPD]) et mené à son inclusion dans le budget fédéral de 2021. Nous avons accueilli plus de 2 200 délégués dans un environnement virtuel lors de notre conférence annuelle, le SOMMET, et nous avons poursuivi les débats sur d'autres canaux, notamment notre baladodiffusion, le PayPod. Nous avons établi de nouveaux partenariats avec la Compagnie de Fiducie Peoples, qui est devenue un nouvel adhérent au Système automatisé de compensation et de règlement (SACR), ainsi qu'avec Citi qui est devenu un nouveau participant à Lynx. Nos solides recherches et analyses nous ont permis d'évaluer les tendances en matière de paiements et les perspectives du marché sur l'incidence de COVID-19.

NOUS AVONS AMÉLIORÉ notre <u>cyberrésilience</u> pour veiller à ce que nos systèmes de compensation et de règlement de paiement continuent de fonctionner en toute sécurité. Nous avons accueilli de nouveaux <u>dirigeants</u> au sein de notre organisation pour former et guider nos employés au cours d'une autre difficile année de pandémie. Nous avons continué d'améliorer notre saine gestion financière et nos mesures de gestion des risques tout en respectant notre mandat, qui consiste à exploiter en toute sécurité les systèmes nationaux de compensation et de règlement de paiement du Canada. De plus, tout en procédant au lancement de Lynx, nous avons continué de progresser sur le système de paiement en temps réel (SPTR).

#### TAUX DE DISPONIBILITÉ DES SYSTÈMES:

TAUX DE DISPONIBILITÉ DU SACR

99,92 %

TAUX DE DISPONIBILITÉ DU STPGV (du 1er janvier 2021 au 27 août 2021)

100 %

TAUX DE DISPONIBILITÉ DE LYNX (du 30 août 2021 au 31 décembre 2021)

99,85 %

TAUX DE DISPONIBILITÉ TOTAL DU STPGV ET DE LYNX

99,95 %

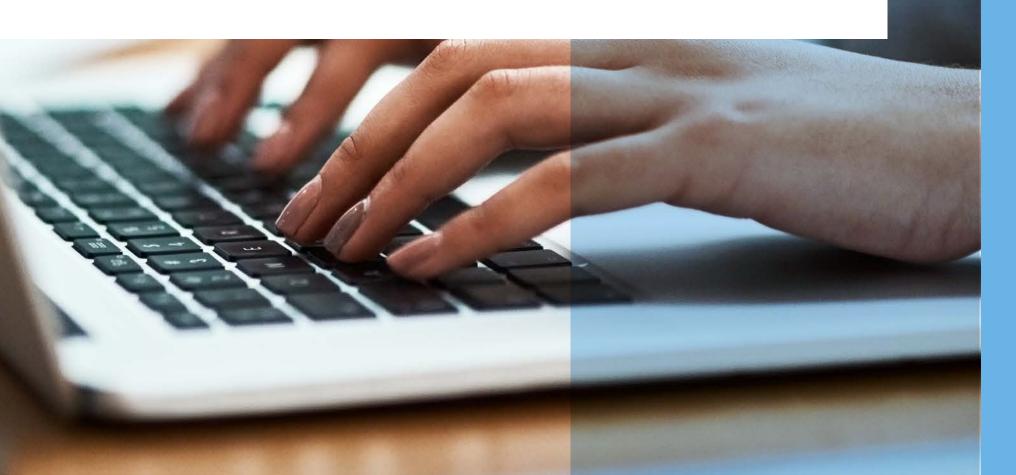
TAUX DE DISPONIBILITÉ DU RSA

100 %

#NOSFAITSSAILLANTSDE2021

# CONSULTATION PUBLIQUE DE PAIEMENTS CANADA: LES RÉPONDANTS EN FAVEUR DU SYSTÈME DE PAIEMENT EN TEMPS RÉEL

**PUBLI LE 25 JANVIER 2021** 



Se terminait la consultation publique de Paiements Canada sur les politiques proposées dans le document de consultation sur le cadre du nouveau système de paiement en temps réel du Canada.

Le 30 octobre 2020 se terminait la consultation publique de Paiements Canada sur les politiques proposées dans le document de consultation sur le cadre du nouveau système de paiement en temps réel du Canada.

L'appel de commentaires a confirmé que l'industrie était favorable au système canadien de paiement en temps réel (SPTR) et a soulevé certaines questions qui requièrent des démarches ou discussions supplémentaires. Cette rétroaction contribuera à renforcer les capacités du SPTR ainsi que les politiques et règles que les participants seront tenus de respecter.

Lire la suite 🗹

# **QUI NOUS SOMMES**

Paiements Canada est un organisme à mission publique qui possède et exploite les systèmes de paiement au pays : Lynx et le Système automatisé de compensation et de règlement (SACR).

L'organisme est responsable de l'infrastructure physique de ces systèmes ainsi que des règlements administratifs, des règles et des normes connexes. Il a aussi le devoir de promouvoir l'efficacité, la sûreté et la stabilité des systèmes de paiements au pays, le tout dans l'intérêt des utilisateurs.

#### **NOTRE MANDAT**

Notre mandat, prescrit par la Loi canadienne sur les paiements comprend les objectifs suivants :



Établir et mettre en œuvre des systèmes nationaux de compensation et de règlement, ainsi que d'autres ententes dans l'exécution ou l'échange de paiements. В

Favoriser l'interaction de ses systèmes et ententes avec d'autres en ce qui a trait à l'échange, à la compensation et au règlement de paiements.

C

Favoriser le développement de nouvelles technologies et méthodes de paiement.

Pour accomplir son mandat de politique publique, Paiements Canada a comme objectif de promouvoir l'efficacité, la sûreté et la stabilité de ses systèmes de compensation et de règlement dans l'intérêt des utilisateurs.

### NOTRE STRATÉGIE

Nous sommes sur la bonne voie pour concrétiser notre <u>vision d'une infrastructure</u> <u>des paiements entièrement modernisée</u> et profitable à toute la population canadienne. Pour réaliser sa vision et son mandat, Paiements Canada suit et met en œuvre un <u>plan d'entreprise quinquennal</u>.

# EN 2021 NOTRE PLAN D'ENTREPRISE ÉTAIT AXÉ SUR TROIS ACTIVITÉS :

- ✓ RÉALISER des projets visant à améliorer les systèmes de paiements canadiens et à asseoir la position concurrentielle du Canada sur le plan mondial.
- ✓ EXPLOITER et AMÉLIORER les systèmes de paiement actuels conformément à des normes internationales strictes.
- ✓ FACILITER l'écosystème des paiements.

**Nous travaillons** avec les institutions financières membres, le ministère des Finances, la Banque du Canada, les intervenants du pays et nos homologues internationaux par des processus officiels et des interactions ponctuelles.

## **GOUVERNANCE**

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION DE PAIEMENTS CANADA

Sous la direction de son nouveau président, Garry Foster, le conseil d'administration de 13 administrateurs¹ assure l'orientation et la direction des activités de la société, et surtout des questions stratégiques et de principe. Il reçoit des avis et des conseils du Comité consultatif des intervenants et du Comité consultatif des membres de Paiements Canada.

En 2021, le conseil d'administration a exprimé sa gratitude et fait ses adieux à son ancienne présidente, Eileen Mercier, et à trois autres administrateurs : Malcolm Knight, Lib Gibson et Mike Henry. Il a en revanche accueilli trois nouveaux administrateurs aux champs d'expertise variés : Saigin Govender (administrateur indépendant), Fariba Rawhani (administratrice indépendante), AnneMarie Ryan (administratrice indépendante) et Stéphane Achard (administrateur membre).



<sup>1</sup> Le comité des mises en candidature conformément à son mandat a confirmé l'indépendance de ces administrateurs.

L'ÉQUIPE DE DIRECTION DE PAIEMENTS
CANADA COLLABORE ÉTROITEMENT
AVEC LE RÉGULATEURS ET LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION POUR VEILLER AU
RESPECT DES RÈGLEMENTS PRÉVUS
PAR LA LOI HABILITANTE, ASSURANT
AINSI L'INTÉGRITÉ DU SYSTÈME DE
GOUVERNANCE, DE L'ORGANISATION ET
DE L'ÉCOSYSTÈME DANS SON ENSEMBLE.

#### ADMINISTRATEURS ÉLUS JUSQU'À L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DES MEMBRES DE 2022

David BarnardJohn Landryadministrateur indépendantCitibank Canada

Susan Doniz Kevin Patterson

administratrice indépendante Banque Canadienne Impériale

de Commerce

#### ADMINISTRATEURS ÉLUS JUSQU'À L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DES MEMBRES DE 2023

Garry FosterRob Patersonadministrateur indépendantCS Alterna Bank

Susan Hawkins John Sheridan

Banque Toronto Dominion administrateur indépendant

#### ADMINISTRATEURS ÉLUS JUSQU'À L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DES MEMBRES DE 2024

Stéphane Achard Fariba Rawhani

Banque Nationale du Canada administratrice indépendante

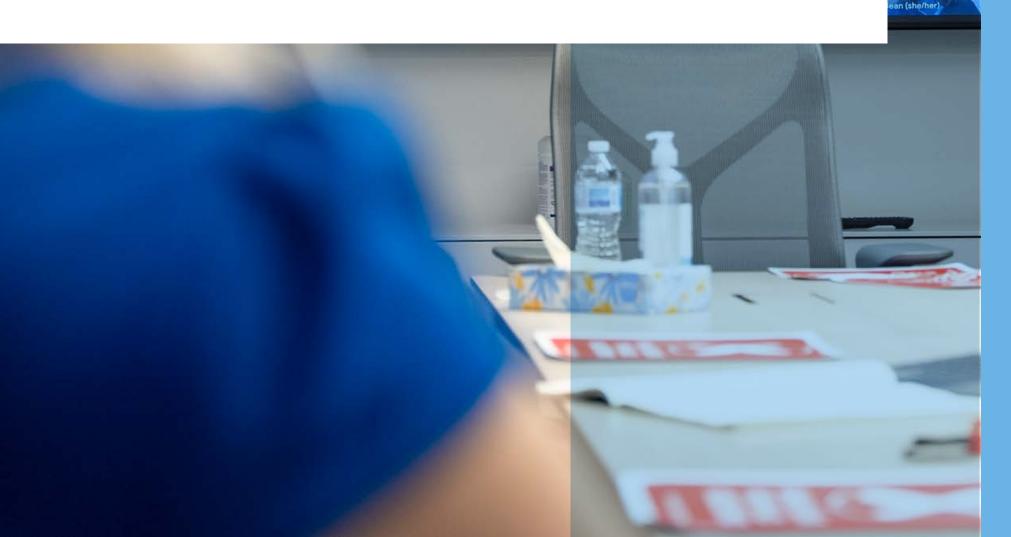
Saigin Govender AnneMarie Ryan

administrateur indépendant administratrice indépendante



# PAIEMENTS CANADA NOMME GARRY FOSTER COMME NOUVEAU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**PUBLI LE 24 JUIN 2021** 



# Les nouveaux administrateurs Saigin Govender, Fariba Rawhani, AnneMarie Ryan et Stéphane Achard sont élus au Conseil d'administration.

Paiements Canada, l'infrastructure des marchés financiers du pays pour les paiements, a élu Garry Foster comme nouveau président du Conseil d'administration à son assemblée annuelle des membres et a nommé quatre nouveaux administrateurs.

« Garry Foster possède une vaste expérience de la facilitation de la croissance et de la transformation d'entreprises complexes, ce qui correspond parfaitement à la situation actuelle et future de Paiements Canada, a déclaré Tracey Black, présidente et chef de la direction de Paiements Canada.

Nous sommes très heureux qu'il assume le rôle de président du Conseil d'administration. »

M. Foster est un administrateur chevronné qui siège au Conseil d'administration de Paiements Canada depuis 2017 et qui a présidé le Comité de l'audit et des finances du Conseil. Il siège actuellement à plusieurs autres conseils d'administration canadiens importants, notamment ceux de SmartCentres REIT et de Real Matters Inc. et de Santé Ontario, et a déjà siégé au sous-comité de la carte tarifaire Presto de Metrolinx.

Lire la suite 🗹

#### **COMITÉS DU CONSEIL**

Le Conseil d'administration assure l'orientation et la direction des activités de la société, et surtout des questions stratégiques et de principe.

Quatre sous-comités aident le conseil d'administration à s'acquitter de ses responsabilités. Ils ont atteint les objectifs énoncés dans leur mandat et leurs plans de travail annuels pour 2021 :

- 1 Comité de l'audit et des finances (CAF)
- 2 Comité de gouvernance et des candidatures (CGC)
- Comité des ressources humaines et de la rémunération (CRHR)
- 4 Comité des risques

#### PRÉSENCE AU CONSEIL

#### De janvier à juin 2021 (avant l'assemblée annuelle des membres)

MEMBRE	MEMBRE DEPUIS	CONSEIL	CAF	CGC	CRHR	RISQUES
Nombre de réunions		3	2	2	3	2
Présence du directeur						
E. Mercier – Présidente	2015-07	3	2	2	3	2
M. Knight – Vice-Président	2015-07	3	2	n/a	n/a	2
D. Barnard	2016-05	3	n/a	2	n/a	n/a
T. Black	2020-03	3	n/a	n/a	n/a	n/a
S. Doniz	2016-05	3	n/a	n/a	3	n/a
G. Foster	2017-06	3	2	2	n/a	n/a
L. Gibson	2015-07	3	n/a	n/a	3	n/a
S. Hawkins	2020-06	3	2	n/a	n/a	2
M. Henry	2018-06	3	n/a	n/a	3	n/a
J. Landry	2019-06	3	2	n/a	n/a	n/a
R. Paterson	2020-06	2	n/a	2	n/a	1
K. Patterson	2019-06	3	n/a	2	3	n/a
J. Sheridan	2020-06	3	n/a	2	n/a	2

Remarque : étant donné que les réunions des comités du Conseil ont lieu au moins une journée avant les réunions du Conseil, les présences indiquées s'étendent jusqu'aux réunions de juin inclusivement.

#### De juin à décembre 2021 (après l'assemblée annuelle des membres)

MEMBRE	MEMBRE DEPUIS	CONSEIL	CAF	CGC	CRHR	RISQUES
Nombre de réunions		2	2	2	2	2
Présence du directeur						
G. Foster – Président	2017-06	2	2	2	2	2
S. Doniz – Vice-Présidente	2016-05	2	n/a	n/a	2	n/a
S. Achard	2021-06	2	n/a	n/a	2	n/a
D. Barnard	2016-05	2	n/a	2	n/a	n/a
T. Black	2020-03	2	n/a	n/a	n/a	n/a
S. Govender	2021-06	2	n/a	2	2	n/a
S. Hawkins	2020-06	2	1	n/a	n/a	2
J. Landry	2019-06	2	2	n/a	n/a	n/a
R. Paterson	2020-06	1	n/a	1	n/a	0
K. Patterson	2019-06	2	n/a	2	2	n/a
F. Rawhani	2021-06	2	2	n/a	n/a	2
AM. Ryan	2021-06	2	n/a	2	n/a	2
J. Sheridan	2020-06	2	2	n/a	n/a	n/a

Remarque : étant donné que les réunions des comités du Conseil ont lieu au moins une journée avant les réunions du Conseil, les présences indiquées plus haut sont relatives aux réunions d'aprés juin.

# **ÉQUIPE DE DIRECTION**

Notre <u>équipe de direction</u> s'occupe de l'orientation stratégique, de l'encadrement et de la direction de Paiements Canada.

Pour en savoir plus consultez le site **paiements.ca**.



Tracey Black
présidente et chef de la direction



John Cowan
chef des technologies et
de l'exploitation



Peter Dodic
dirigeant principal de la
gestion des risques



Kristina Logue chef des finances



Andrew McFarlane chef des relations extérieures

#### COMITÉ CONSULTATIF DES MEMBRES

Le <u>Comité consultatif des membres</u> (CCM), formé de 20 personnes, a pour mandat, en vertu de la Loi canadienne sur les paiements, de servir de forum de consultation et d'engagement aux membres utilisateurs des systèmes. Il donne des avis au Conseil sur les systèmes de compensation et de règlement, sur leurs interactions avec d'autres systèmes lors de l'échange, de la compensation ou du règlement de paiements et sur le développement de nouvelles technologies de paiement.

MEMBRES NOMMÉS JUSQU'EN
JUILLET 2022

#### John Davis

Citibank Canada

#### Nancy McNeill

**Coast Capital** 

#### **Kartik Kamat**

Banque Équitable

#### **Dougal Middleton**

Banque de Nouvelle-Écosse

#### **Christine Hunter**

**Banque Toronto Dominion** 

#### **Sarah Gainey**

Wells Fargo

#### MEMBRES NOMMÉS JUSQU'EN JUILLET 2023

#### Leslie Konecny

Bank of America

#### **Derek Vernon**

Banque de Montréal

#### Jason Behamdouni

Banque Canadienne Impériale de Commerce

#### **Sue Whitney**

Central 1

#### **Matthew Parker-Jones**

JPMorgan Chase National

#### John Pals

Compagnie de Fiducie Peoples

#### Eric Bauer

Banque PNC

#### MEMBRES NOMMÉS JUSQU'EN JUILLET 2024

#### **Ryan Rabin**

ATB Financial

#### **Carol Brigham**

Banque du Canada

#### **Christine Day**

Community Trust (anciennement Questrade)

#### **Patrice Dagenais**

Desjardins

#### **Jude Leclerc**

HSBC

#### Patrice Roy

Banque Nationale

#### **Christina Vandoremalen**

Banque Royale du Canada



EN 2021, AVEC SES PARTENAIRES ET SES MEMBRES, PAIEMENTS CANADA A RÉUSSI À LANCER SON NOUVEAU SYSTÈME DE COMPENSATION ET DE RÈGLEMENT DE PAIEMENT DE GRANDE VALEUR EN REMPLAÇANT LE STPGV PAR LYNX!

#### **Christine Hunter**

présidente du comité consultatif des membres

#### PRÉSENCE AUX RÉUNIONS DU CCM EN 2021

La nomination des membres du comité passe par un comité de candidatures et par l'approbation du conseil d'administration. Les représentants désignés sont censés assister à toutes les réunions du comité, mais si l'un d'eux est empêché, il peut envoyer un délégué à titre exceptionnel pour le tiers des réunions au maximum.

MEMBRE	PARTICIPATION AUX RÉUNIONS (OU ENVOI D'UN DÉLÉGUÉ)	REPRÉSENTANT DÉSIGNÉ
ATB Financial	6/6	Ryan Rabin
Bank of America	0/0	Leslie Konecny <sup>1</sup>
Banque du Canada	6/6	Carol Brigham
Banque de Montréal	6/6	Derek Vernon
Banque Canadienne Impériale de Commerce	6/6	Jason Behamdouni
Central 1	6/6	Sue Whitney
Citibank Canada	5/6	John Davis
Coast Capital	6/6	Nancy McNeill
Community Trust	2/3	Christine Day
Banque Équitable	6/6	Kartik Kamat
HSBC	6/6	Jude Leclerc *Jennifer Ogden
JPMorgan Chase National	6/6	Matthew Parker-Jones
Desjardins	6/6	Patrice Dagenais
Banque Nationale du Canada	6/6	Patrice Roy
Compagnie de Fiducie Peoples	6/6	John Pals
Banque PNC	6/6	Eric Bauer *Eileen Dignen
Banque Royale du Canada	6/6	Christina Vandormalen *Lisa Lansdowne-Higgins
Banque de Nouvelle-Écosse	6/6	Dougal Middleton
Banque Toronto Dominion	6/6	Christine Hunter
Wells Fargo	6/6	Sarah Gainey *Sean Goldrick

#### **ANCIENS MEMBRES DU CONSEIL CONSULTATIF EN 2021**

MEMBRE	PARTICIPATION AUX RÉUNIONS (OU ENVOI D'UN DÉLÉGUÉ)	REPRÉSENTANT DÉSIGNÉ
Banque Canadian Tire <sup>2</sup>	3/3	Megan Jones
Canadian Western Bank	3/3	Vlad Ahmad
HSBC	3/3	Jennifer Ogdon

<sup>\*</sup> indique l'ancien représentant désigné qui a changé au cours de l'année.



<sup>1</sup> Bank of America a été nommée au CCM lors de la réunion du conseil d'administration du 2 décembre 2021. Aucune autre réunion du CCM n'a eu lieu en 2021.

<sup>2</sup> Remplacée par la Bank of America

LE CCI A CONTINUÉ DE TRAVAILLER EN ÉTROITE **COLLABORATION AVEC** PAIEMENTS CANADA, **CONTRIBUANT AU PROCESSUS** DE MODERNISATION EN PRENANT PART ACTIVEMENT À DIVERS GROUPES DE TRAVAIL SUR LE PAIEMENT EN TEMPS RÉEL (SPTR), À DES COMITÉS DE GESTION ET À DES ÉQUIPES CONSACRÉES À LA MODERNISATION POUR CONTRIBUER À LA CONCEPTION ET À LA RÉALISATION DU PROJET.

**David Chance** 

président du comité consultatif des intervenants

# COMITÉ CONSULTATIF DES INTERVENANTS

Le Comité consultatif des intervenants (CCI) donne des avis au conseil d'administration sur des questions de paiement, de compensation et de règlement. Ses membres présentent leurs observations sur les initiatives proposées, notamment les règlements administratifs, les énoncés de politiques et les règles qui touchent des tiers. Ils font aussi état des enjeux qui peuvent concerner les utilisateurs et les fournisseurs de service des systèmes de paiement et suggèrent des solutions.

#### **MEMBRES NOMMÉS JUSQU'AU 31 MARS 2022**

**Don Mercer** 

Conseil canadien de la consommation

Ilinca Vetra

Intact Corporation financière

---

Syndicate

Fintech Growth

**Sue Britton** 

Wayne Pommen
Paybright (affirm)

#### **MEMBRES NOMMÉS JUSQU'AU 31 MARS 2023**

Shemina Jiwani

AscendantFX Capital

**Jasmin Guénette** 

Fédération canadienne

de l'entreprise indépendante

Phil Pellegrini KOHO

Tracy Lagasse
Microsoft

Jean Hope

**Josh Rowat** 

Wise

Ministère des Finances gouvernement de la Colombie-Britannique

**Katja Lehr**PayPal Canada

#### **MEMBRES NOMMÉS JUSQU'AU 31 MARS 2024**

**Brent Mizzen** 

Association canadienne des compagnies

d'assurances de

personnes

Fiserv

**David Chance** 

**Liz Mulholland**Prospérité Canada

Jean-Pierre Blais Receveur général du Canada SPAC Adnan Khan Revenu Canada

Mark DiFilipo Telus

**Nykol Kroeker** WestJet

**AnneMarie Ryan** 

représentants du conseil d'administration de Paiements Canada John Sheridan

représentants du conseil d'administration de Paiements Canada **Nicolas Marion** 

Observateur du ministère des Finances du Canada

#### PRÉSENCE AUX RÉUNIONS DU CCI EN 2021

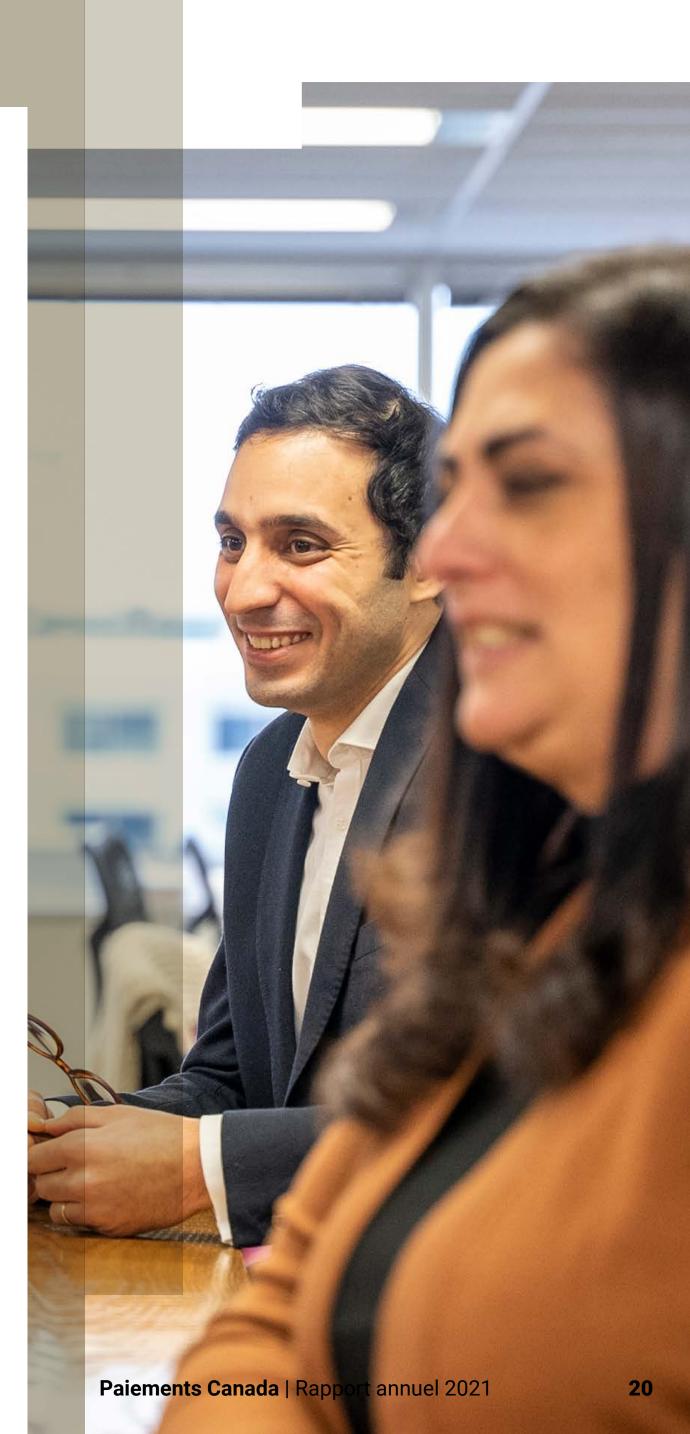
Les membres du comité, nommés selon un processus auquel prend part un comité de mises en\_candidature, sont approuvés par le Conseil d'administration, en consultation avec le ministre des Finances. Les représentants désignés sont censés assister à toutes les réunions du comité, mais si l'un d'eux est empêché, il peut envoyer un délégué à titre exceptionnel pour le tiers des réunions au maximum.

INTERVENANT	PARTICIPATION AUX RÉUNIONS (OU ENVOI D'UN DÉLÉGUÉ)	REPRÉSENTANT DÉSIGNÉ
AscendantFX	4/4	Shemina Jiwani
Fédération canadienne de l'entreprise indépendante	2/4	Jasmin Guénette
Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes	4/4	Brent Mizzen
Agence du revenu du Canada	3/3	Adnan Khan
Conseil canadien de la consommation	4/4	Don Mercer
Fintech Growth Syndicate	4/4	Sue Britton
Fiserv	4/4	David Chance
Intact Corporation financière	4/4	Ilinca Vetra
КОНО	4/4	Phil Pellegrini *Elena Litani
Microsoft	4/4	Tracy Lagasse
Ministère des Finances gouvernement de la Colombie Britannique	4/4	Jean Hope
Paybright (affirm)	2/4	Wayne Pommen
PayPal Canada	3/4	Katja Lehr
Prospérité Canada	3/3	Liz Mulholland
Receveur Général SPAC	4/4	Jean-Pierre Blais
Telus	3/3	Mark DiFilipo
WestJet	3/3	Nykol Kroeker
Wise	2/4	Josh Rowat
Membre du conseil d'administration de Paiements Canada	2/2	AnneMarie Ryan
Membre du conseil d'administration de Paiements Canada	3/4	John Sheridan

#### **ANCIENS INTERVENANTS DU CONSEIL CONSULTATIF EN 2021**

INTERVENANT	PARTICIPATION AUX RÉUNIONS (OU ENVOI D'UN DÉLÉGUÉ)	REPRÉSENTANT DÉSIGNÉ
Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée	0/1	Wayne Ralph
Google Payments	0/1	Erika Peterson
Hydro-Québec	0/1	Michel Lechasseur
Symcor	1/1	Donna Kinoshita

<sup>\*</sup> indique l'ancien représentant désigné qui a changé au cours de l'année.





# WISE: LA MODERNISATION DE LA RÉGLEMENTATION DES PAIEMENTS AIDERA LA RELANCE ÉCONOMIQUE AU CANADA

**PUBLI LE 5 MARS 2021** 



La « modernisation de la réglementation et de l'infrastructure des paiements » sonne peutêtre comme du jargon technique, mais il n'en reste pas moins qu'il s'agit de l'une des plus importantes initiatives de politique financière que le gouvernement puisse mener.

Nick Catino, directeur des politiques et des campagnes (Amériques) à Wise (anciennement TransferWise), discute de la nécessité de moderniser la réglementation des paiements au pays, notamment le cadre de surveillance des paiements de détail et la Loi canadienne sur les paiements, pour donner aux Canadiens de nouvelles options de paiement sûres, abordables et pratiques.

Comment la modernisation des paiements aiderait-elle les Canadiens en ces temps de pandémie?

La « modernisation de la réglementation et de l'infrastructure des paiements » sonne peut-être comme du jargon technique, mais il n'en reste pas moins qu'il s'agit de l'une des plus importantes initiatives de politique financière que le gouvernement puisse mener. Les paiements sont le volet des finances le plus utilisé par les consommateurs chaque jour. Les gouvernements auraient donc intérêt à se donner la même mission que la nôtre, ici à Wise : rendre les paiements instantanés, pratiques, transparents et avec le moins de frais possible.

Lire la suite 🗹

# STATISTIQUES DES SYSTÈMES DE COMPENSATION ET DE RÈGLEMENT

En 2021, les systèmes de Paiements Canada ont compensé et réglé des paiements dépassant les 135 billions de dollars, soit plus de 539 milliards de dollars par jour ouvrable.

Parmi les opérations qu'ils ont facilitées, notons les paiements par carte de débit, les prélèvements automatiques, les dépôts directs, les paiements de factures, les virements électroniques et les paiements par chèque effectués et reçus par la population et les entreprises canadiennes.

#### SYSTÈME AUTOMATISÉ DE COMPENSATION ET DE RÈGLEMENT

Le <u>SACR</u>, notre système de détail, effectue la compensation de la vaste majorité des effets de paiement de Paiements Canada (papier et électroniques).

**STATISTIQUES DU SACR EN 2021** 

Volume total

8,4 milliards d'effets

Volume quotidien moyen

33,5 millions d'effets

Valeur totale

\$8,4 billions

Valeur quotidienne moyenne

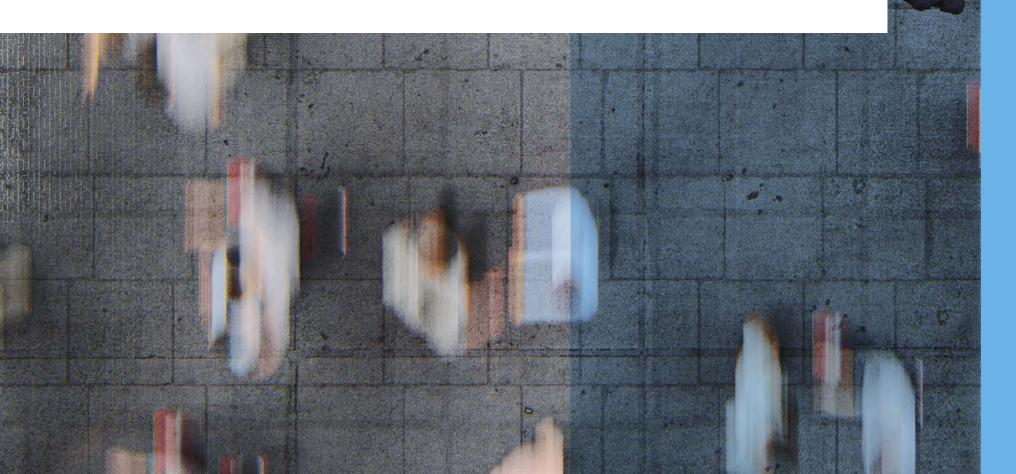
\$33,5 milliards

Pour en savoir plus sur les volumes et les valeurs du SACR, consultez la section des **statistiques sur le SACR** sur **paiements.ca**.



# PAIEMENTS CANADA LANCE LYNX, LE NOUVEAU SYSTÈME DE PAIEMENT DE GRANDE VALEUR DU CANADA

**PUBLI LE 1 SEPTEMBRE 2021** 



# L'écosystème des paiement évolue rapidement.

Paiements Canada annonce aujourd'hui le lancement de la première version de Lynx, le nouveau système de paiement de grande valeur du Canada. Lynx remplace le Système de transfert de paiement de grande valeur (STPGV), qui a servi de système de paiement de grande valeur du Canada pendant plus de 20 ans.

Désigné par la Banque du Canada comme système de paiement d'importance systémique en vertu de la Loi sur la compensation et le règlement des paiements, Lynx traitera les paiements de grande valeur dont le moment du règlement est crucial (c.-à-d. les virements électroniques) par un règlement définitif en temps réel et offrira des

capacités de cybersécurité et de résilience améliorées. Lynx a été conçu avec souplesse pour soutenir les technologies futures, notamment les interfaces et les interfaces de programmation d'applications.

« L'écosystème des paiement évolue rapidement. Le rôle de Paiements Canada consiste à appuyer l'innovation de l'infrastructure et des règles de paiement afin de rendre les paiements plus faciles, plus intelligents et plus sûrs pour tous les Canadiens, a déclaré Tracey Black, présidente et chef de la direction de Paiements Canada. Lynx fait partie intégrante de notre initiative plus vaste de modernisation des paiements visant à assurer l'avenir des paiements pour le Canada. »

Lire la suite 🗹

# LYNX, LE NOUVEAU SYSTÈME DE PAIEMENT DE GRANDE VALEUR DU CANADA, REMPLACE LE STPGV

Lynx est le système de paiement de grande valeur du Canada. Il s'agit d'un système de virement électronique qui facilite le transfert de paiements irrévocables en dollars canadiens entre les institutions financières canadiennes de tout le pays.

Il a été lancé le 30 août 2021 pour remplacer le Système de transfert de paiements de grande valeur (STPGV).

Pour en savoir plus sur les volumes et les valeurs des paiements de grande valeur, consultez la section des statistiques sur les transferts de paiements de grande valeur de paiements.ca.

STATISTIQUES DU STPGV EN 2021 (DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2021 AU 27 AOÛT 2021

Volume total

7 443 894 effets

Volume quotidien moyen

44 574 effets

Valeur totale

\$85,63 billions

Valeur quotidienne moyenne

\$512,8 milliards

STATISTIQUES DE LYNX EN 2021 (DU 30 AOÛT 2021 AU 31 DÉCEMBRE 2021)

Volume total

4 155 759 effets

Volume quotidien moyen

49 473 effets

Valeur totale

\$41,13 billions

Valeur quotidienne moyenne

\$489,7 milliards

STATISTIQUES TOTAL DE GRANDE VALEUR EN 2021

Volume total

11 599 653 effets

Volume quotidien moyen

46 214 effets

Valeur totale

\$ 126,8 billions

Valeur quotidienne moyenne

\$ 505 milliards

#NOSFAITSSAILLANTSDE2021

# CITI ANNONCÉE COMME NOUVEAU PARTICIPANT À LYNX, LE NOUVEAU SYSTÈME DE PAIEMENT DE GRANDE VALEUR DU CANADA

**PUBLI LE 28 SEPTEMBRE 2021** 



Paiements Canada a annoncé aujourd'hui que Citi devient un participant à Lynx, le nouveau système de paiement de grande valeur du Canada lancé en août 2021.

Citi se joint à 16 autres institutions financières participantes qui ont pris part au lancement initial de Lynx.

En tant que participant à Lynx, Citi est maintenant en mesure de régler les paiements directement avec d'autres participants. En plus d'envoyer et de recevoir des paiements de grande valeur et urgents, comme un virement électronique pour l'achat d'une maison ou l'acquisition d'une entreprise, Citi et ses clients profiteront également des capacités améliorées de Lynx en matière de cybersécurité et de rapports financiers.

« Nous accueillons Citi comme notre premier nouveau participant à Lynx

et nous nous réjouissons de la valeur ajoutée et des avantages que Citi pourra offrir à ses clients pour les aider à répondre à leurs besoins de paiement actuels et futurs, a déclaré Andrew McFarlane, directeur général de la modernisation à Paiements Canada. Dans le cadre de notre travail de modernisation de l'infrastructure des paiements du Canada, nous le faisons en gardant à l'esprit un accès élargi. L'ajout de nouveaux participants aux systèmes de paiement du Canada stimulera la concurrence et appuiera l'introduction de produits et d'expériences de paiement améliorés et nouveaux pour tous les Canadiens. »

Lire la suite 🗹

## **BILAN DE 2021**

#### **MODERNISER**

Paiements Canada a accompli des progrès en matière de modernisation des systèmes de paiement nationaux du Canada. Pendant que les défis liés à la pandémie ajoutaient à la complexité du milieu des paiements, nous avons continué à axer nos activités sur l'harmonisation de l'industrie et sa préparation à la mise en œuvre de paiements modernes.

Les changements radicaux que la pandémie a entraînés dans les habitudes d'achat des Canadiens ont renforcé le rôle d'accélérateur que jouent les paiements numériques pour l'économie canadienne. Nous restons fidèles à **notre vision** d'un rapide, flexible et sûr qui favorise l'innovation par son ouverture et son accessibilité, et qui assoit la position concurrentielle du Canada. **Notre feuille de route de la mise en œuvre** et notre résumé annuel des progrès accomplis font partie de cet engagement et nous vous

encourageons à en lire la dernière version pour avoir un aperçu des échéanciers et des étapes de notre complexe programme de modernisation.

#### LANCEMENT DU SYSTÈME DE PAIEMENT DE GRANDE VALEUR

La réussite du lancement de Lynx a bien illustré le travail efficace que les acteurs de l'industrie des paiements du Canada, Paiements Canada et ses membres participants, peuvent effectuer ensemble avec un solide appui de la Banque du Canada et du ministère des Finances. La mise en œuvre de Lynx a nécessité des changements aux règlements administratifs, règles, normes et énoncés de pratiques exemplaires relatifs au STPGV, ce qui représentait un travail considérable.

#### CITI DEVIENT NOUVEAU PARTICIPANT À LYNX

Peu après le lancement de Lynx, <u>Citi s'est jointe au</u> <u>système de paiement de grande valeur</u> en tant que premier nouveau participant à Lynx. Cela permet à cette institution financière de régler ses paiements directement les autres participants. De plus, Citi et ses clients profitent directement des capacités améliorées de Lynx en matière de cybersécurité et de rapports financiers.

#### LA COMPAGNIE DE FIDUCIE PEOPLES DEVIENDRA UN NOUVEL ADHÉRENT AU SYSTÈME AUTOMATISÉ DE COMPENSATION ET DE RÈGLEMENT (SACR)

La modification, en 2021, d'un règlement administratif qui a supprimé l'exigence relative à un volume minimal



de 0,5 % a permis à la <u>Compagnie de Fiducie Peoples</u> d'obtenir un compte de règlement de la Banque du Canada et l'approbation conditionnelle de Paiements Canada pour devenir un nouvel adhérent au système de lots de détail de Paiements Canada, le Système automatisé de compensation et de règlement (SACR). Une fois intégrée au système, en 2022, la Compagnie de Fiducie Peoples sera le premier nouvel adhérent au SACR depuis son lancement en 1984.

# CONSULTATION RELATIVE AUX DÉBITS PRÉAUTORISÉS (DPA)

En 2021, Paiements Canada a sollicité la rétroaction du public par l'intermédiaire d'un processus de consultation sur les changements proposés à la Règle H1, qui décrit les procédures relatives aux échanges aux fins de la compensation et du règlement des DPA qui reposent sur un accord en vigueur entre un payeur et un bénéficiaire. Depuis la dernière révision globale de la Règle H1, en 2008, de nouveaux services, utilisateurs et processus technologiques ont fait leur entrée sur le marché, d'où

la nécessité de s'assurer que la Règle H1 demeure pertinente et répond aux besoins changeants des bénéficiaires et des payeurs. Les éventuelles modifications des règles sont prévus en 2022.

#### PROGRESSION DU SYSTÈME DE PAIEMENT EN TEMPS RÉEL (SPTR)

Une consultation publique effectuée à la fin de 2020 a révélé la force de <u>l'appui pour un système</u> de paiement en temps réel au Canada. Le système de paiement en temps réel (SPTR) permettra aux consommateurs et aux entreprises d'envoyer et de recevoir des paiements en quelques minutes, en toute sécurité et en tout temps. Il agira comme une plateforme pour l'innovation. Les membres actuels et les nouveaux membres de Paiements Canada seront en mesure d'élaborer de meilleures solutions pour permettre aux Canadiens de transférer de l'argent afin de payer des biens et des services.

En 2021, Interac a été choisi comme fournisseur pour les échanges du système paiement en temps réel.

#### **EXPLOITATION ET PRESTATION**

#### ISO 20022

En 2021, Paiements Canada a élaboré les spécifications des messages ISO 20022 de Lynx. ISO 20022 est une norme mondiale relative aux messages financiers qui permet d'acheminer plus de données avec les paiements électroniques. Les paiements riches en données permettront, entre autres, la numérisation des processus manuels et papier liés à la facturation et au rapprochement des paiements.

Veiller à ce que nos institutions financières membres soient prêtes pour la deuxième version de Lynx était l'une de nos priorités en 2021 et au début de 2022. Nos efforts s'harmonisent avec la date de migration de SWIFT vers la norme ISO 20022 pour les paiements transfrontaliers. Une deuxième version de Lynx sera lancée au quatrième trimestre de 2022. Elle appuiera la mise en œuvre de bout en bout des messages ISO 20022.

#### **CYBERRÉSILIENCE**

En 2021, <u>Paiements Canada a publié une Stratégie</u>
<u>de cyberrésilience</u> qui détaille ses futures stratégies
de gestion des risques et de préparation contre les

cybermenaces. Celleci s'harmonise avec le dernier examen d'assurance de base de la cybersécurité de la Banque du Canada et de Paiements Canada.

#### AMÉLIORATIONS TECHNOLOGIQUES

En 2021, Paiements Canada a réussi à mettre en œuvre une solution d'entrepôt de données et d'analyse pour Lynx et le SACR dans une nouvelle plateforme en nuage. Il s'agissait d'une étape importante pour accroître les capacités d'analyse des activités et de production de rapports de l'organisation, afin d'appuyer ses processus décisionnels essentiels.

La mise à jour hebdomadaire du Fichier des institutions financières (FIF) a été améliorée, ce qui a permis de réduire son délai de disponibilité de sept à trois jours. Le Fichier des institutions financières (FIF) est un répertoire électronique contenant des numéros d'acheminement pour faciliter les paiements aux institutions de dépôt canadiennes appropriées.



#### **FACILITER**

#### **LE SOMMET**

La série de webinaires du SOMMET s'est poursuivie en 2021, et un vaste éventail de membres et d'intervenants ont discuté des <u>risques et des</u> <u>avantages des données sur les paiements</u>, de l'impact de l'<u>IA sur l'avenir des paiements</u> et de l'explosion du commerce électronique, ainsi que de <u>l'influence qu'auront les consommateurs sur les paiements de détail au Canada</u>.

Lors de notre conférence annuelle, <u>le SOMMET</u>

de Paiements Canada nous avons accueilli plus de
2 200 délégués et plus de 350 conférenciers qui ont
participé au programme de cinq jours. L'année 2021
a été une année record, car notre conférence a gagné
en taille, en importance et en notoriété. La conférence
a porté sur un large éventail de sujets entourant
l'écosystème des paiements comme l'évolution du
paiement des factures, la cybersécurité, l'avenir du
système bancaire ouvert et les paiements durables
et inclusifs.

# AVANCEMENT DE LA RECHERCHE ET DES POLITIQUES SUR LES PAIEMENTS

En 2021, nos <u>recherches</u> ont fourni des renseignements précieux sur les tendances, l'évolution, les <u>défis et les possibilités</u> relatifs aux paiements, tant au pays qu'à l'étranger.

Les monnaies numériques sont demeurées un sujet dominant, particulièrement la monnaie numérique des banques centrales (MNBC). Nos documents de travail portaient sur la valeur des **émissions de MNBC au détail** et sur les **nouveaux faits relatifs à la MNBC** à l'échelle mondiale.

Comme la pandémie s'est poursuivie toute l'année, nous avons surveillé le comportement relatif aux dépenses de consommation et les ventes des petites entreprises, analysé l'optimisme au sein du marché et découvert de quelle façon les entreprises se protégeaient contre les fraudes de paiement depuis le début de la pandémie.

Notre Rapport canadien sur les modes de paiement et les tendances des paiements nous a permis d'examiner l'accélération continue de l'adoption de paiement numériques et l'évolution de l'écosystème de paiement au Canada. Bien que l'utilisation des cartes de crédit ait diminué pour la première fois en sept ans, les dépenses globales liées au commerce électronique ont augmenté, tout comme l'utilisation de solutions de rechange, comme les dispositifs portables, par les Canadiens.

L'économie à la demande a connu une croissance exponentielle, car la main-d'œuvre canadienne a en grande partie continué à travailler de façon virtuelle, mais nos recherches ont révélé que les travailleurs à la demande veulent recevoir des paiements rapides, sûrs et traçables, ce qui n'est actuellement pas le cas d'un grand nombre d'entre eux.

IL NE FAIT AUCUN DOUTE QUE CES CHANGEMENTS DANS LES PRÉFÉRENCES DE PAIEMENT SONT LÀ POUR DE BON ET QUE L'INNOVATION CONTINUERA DE FAIRE ÉVOLUER L'ÉCOSYSTÈME DE PAIEMENT.

#### **Cyrielle Chiron**

chef de la stratégie Paiements Canada





# NOTRE ÉQUIPE

Nous sommes une organisation de 270 employés. Chacun d'entre nous est responsable du fonctionnement résilient et sécurisé des systèmes de paiement nationaux.

À l'heure où nous poursuivons la modernisation de ces systèmes, il est plus essentiel que jamais, dans notre environnement de travail hybride, de concilier nos intérêts, nous trouver des points communs et partager notre expertise en matière de paiement. Dans cet environnement en évolution, le soutien de nos employés, tant sur le plan professionnel que personnel, est le facteur qui nous importe le plus.

#### LA DIVERSITÉ, L'ÉQUITÉ ET L'INCLUSION : MOTEUR DE CHANGEMENT

Nous nous sommes appuyés les uns les autres pendant des périodes difficiles de l'année 2021. Non seulement nos employés ont-ils continué de se gérer leurs affaires personnelles et professionnelles pendant la pandémie, mais des questions de justice sociale et d'activisme ont fait l'objet de nombreuses réunions du personnel. Notre personnel voulait passer à l'action, et nous l'avons appuyé en lui donnant l'occasion de parler, d'agir et de susciter

le changement, tout cela dans un environnement sécuritaire. Paiements Canada a officiellement fermé ses systèmes le 30 septembre pour souligner la première Journée nationale de la vérité et de la réconciliation. L'élaboration de notre stratégie en matière de diversité, d'équité et d'inclusion et de notre sondage sur la diversité et l'inclusion des employés ont constitué une étape importante. Cette stratégie nous aidera à atteindre nos buts et nos objectifs pour rendre notre milieu de travail plus inclusif, équitable et diversifié à l'avenir.

#### QUAND PAIEMENTS RIME AVEC VOCATION : UNE ÉQUIPE QUI ÉVOLUE

En 2021, nous avons poursuivi notre objectif d'attirer des talents pouvant répondre aux besoins de Paiements Canada. Les leaders reconnus et les employés exceptionnels ont pu continuer de se perfectionner, et nous avons pourvu des postes importants liés à la sécurité, au risque, aux opérations de paiements, à la gestion de projets et à la recherche. Nous avons accueilli 75 nouveaux employés et élargi notre programme d'enseignement coopératif. Notre expertise en matière d'intégration virtuelle de nouveaux employés a beaucoup évolué au cours des deux dernières années.

# BIEN-ÊTRE, RÉSILIENCE ET COMMUNICATION À DISTANCE

Le bien-être mental et physique de notre personnel constitue notre priorité. Il s'agit de notre atout le plus

important. La réussite de Paiements Canada repose sur leur résilience, leur optimisme et leur dévouement.

En 2021, nous avons continué d'offrir grand un soutien à nos employés tout en gérant l'évolution des protocoles de santé publique relatifs à la pandémie. Le perfectionnement professionnel est un pilier essentiel de la culture unique de Paiements Canada, et nous sommes fiers de continuer d'offrir, à l'interne, des programmes d'apprentissage et de perfectionnement, ainsi que des activités sociales. Notre appui des initiatives des employés, dont Movember, la Journée du chandail rose, la Semaine de la santé mentale et le Mois de la fierté, nous a aidés à rester unis et à renforcer notre résilience.

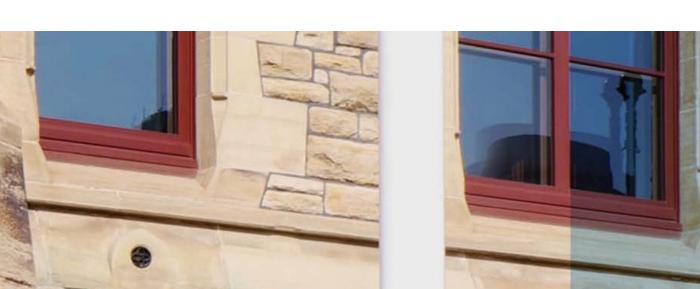
Comme d'autres organisations du Canada et du reste du monde, nous sommes conscients que la pandémie suscitera des changements importants et durables dans notre milieu de travail. Nous avons élaboré une vision de « l'avenir du travail » pour cerner des possibilités de répondre aux besoins de nos employés lorsque nos bureaux rouvriront de façon plus permanente.

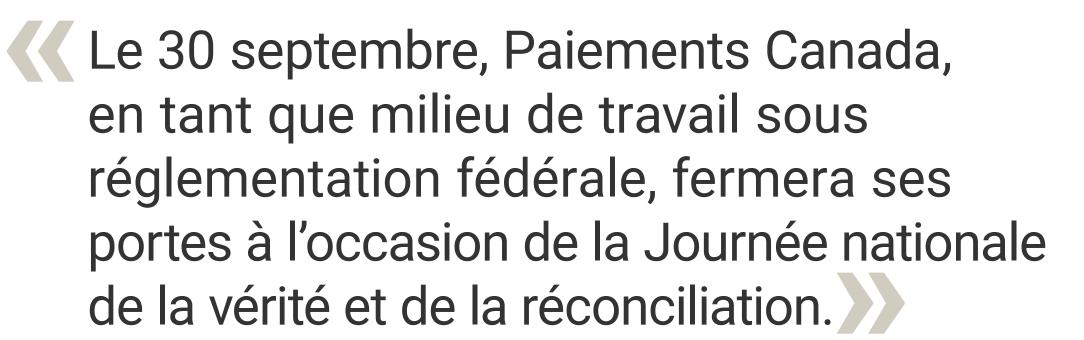
Nous avons respecté les lignes directrices des autorités sanitaires dans nos bureaux et, lorsque les restrictions provinciales et municipales le permettaient, ceux-ci étaient ouverts aux employés qui souhaitaient y travailler.



# **PAIEMENTS** CANADA FERME SES PORTES POUR SOULIGNER LA JOURNÉE NATIONALE DE LA VÉRITÉ ET DE LA RÉCONCILIATION LE 30 SEPTEMBRE

**PUBLI LE 29 SEPTEMBRE 2021** 





Il s'agit d'une nouvelle journée fériée qui commémore l'histoire tragique et les effets durables du système des pensionnats autochtones du Canada, et qui honore les survivants autochtones ainsi que leurs familles et leurs communautés.

En ce premier jour de reconnaissance, et chaque année à compter de cette date, les opérations et les systèmes de paiement de Paiements Canada seront fermés.

# GESTION DES RISQUES : PROGRAMME ET GOUVERNANCE

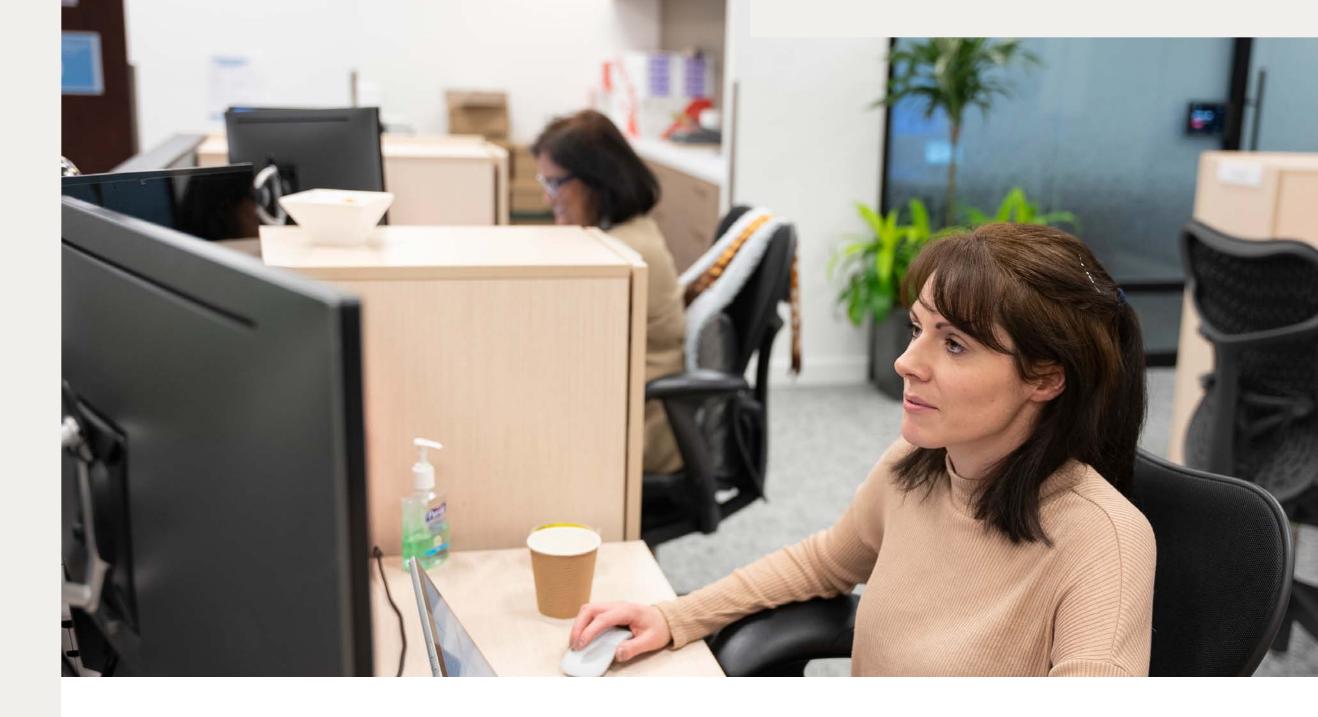
Nous plaçons la gestion des risques au cœur de nos activités, car elle nous guide dans l'atteinte de nos objectifs stratégiques et la réalisation de notre mandat législatif. Nous disposons d'un solide programme de gestion des risques d'entreprise pour veiller à ce que nos systèmes fonctionnent en toute sécurité pour les Canadiens.

Paiements Canada utilise un modèle de gestion des risques à trois lignes de maîtrise. Nous ne prenons de risques pour réaliser notre mandat législatif et atteindre nos objectifs stratégiques que si ces risques nous permettent de :

- Promouvoir les avantages de l'ensemble de l'écosystème de paiement canadien, en reconnaissant que les membres y occupent une place importante.
- 2 Prendre en charge les risques s'ils s'inscrivent dans notre stratégie et s'ils peuvent être compris et gérés.
- Positionner Paiements Canada et ses systèmes comme des exemples remarquables de résilience dans le secteur financier mondial.

Nous analysons régulièrement notre environnement interne et externe pour repérer et encadrer les principaux risques organisationnels dès leur émergence. Tous les risques sont signalés au comité des risques interne et au comité des risques du Conseil. Cela donne aux décideurs un tableau complet et intégré de ces risques et de leur rapport avec notre appétit pour le risque.

L'évolution de la maturité de nos pratiques de gestion des risques demeure l'une de nos priorités absolues au fil de la modernisation des systèmes de paiement et de l'écosystème en général.



#### **PRINCIPALES AMÉLIORATIONS EN 2021**

- ✓ Amélioration d'outils et de processus de gestion des risques relatifs à la gestion de la continuité des activités et à celle des risques des fournisseurs, modification des indicateurs et de l'appétit pour le risque.
- ✓ Poursuite de l'amélioration de la connaissance des facteurs de risque dans l'ensemble de l'organisation, notamment par l'automatisation de la formation des recrues dès leur intégration, une meilleure communication des risques (initiatives, évolution...) et l'adoption accrue de nouveaux outils de repérage et d'évaluation des risques dans le cadre des activités quotidiennes.
- ✓ Amélioration des activités de gestion des risques dans le cadre du programme Lynx : intégration de Lynx au plan de continuité des activités, transfert des risques relatifs à l'état cible de Lynx au sein du processus continu d'évaluation des risques et mise en œuvre du cadre de suivi des risques sur les marchés financiers pour Lynx.
- Terminé l'autoévaluation de Lynx en fonction des normes de gestion des risques de la Banque du Canada.

#### **RISQUES MAJEURS EN 2021**

Paiements Canada cerne et évalue de manière proactive la probabilité et les répercussions des risques possibles.



Une fois toutes les mesures d'atténuation prises en compte, voici les principaux risques résiduels qui ont menacé Paiements Canada en 2021 :

1 Cyberincident(s) perturbant les systèmes de paiement ou ceux de l'organisation.

Principales mesures d'atténuation : Maintien et amélioration continue des capacités de cyberprotection, de détection, de gouvernance, d'intervention, de rétablissement et de résilience.

2 Les difficultés liées à l'harmonisation des intérêts des principaux intervenants ont une incidence sur la capacité de lancer le SPTR.

#### **Principales mesures d'atténuation :**

Établissement solide des structures de gouvernance de l'organisation et du SPTR. Mise au point de la stratégie visant à communiquer et à nouer des relations avec des organismes de réglementation afin d'exercer une influence pour les enjeux importants. Consultation continue de toutes parties prenantes. Utilisation de programmes de gestion des fournisseurs et de gestion des risques liés aux fournisseurs avec les fournisseurs clés. Établissement de pratiques de gouvernance et de gestion de programme.

Panne majeure et prolongée des systèmes de paiement.

**Principales mesures d'atténuation :** Amélioration des tests du système et de l'architecture du réseau. Mise en place et tests réguliers de plans de continuité des activités et de plans d'urgence.

Une gestion insuffisante des fournisseurs entraîne l'interruption d'activités essentielles ou des retards relatifs à des projets ou programmes stratégiques.

**Principales mesures d'atténuation :** Mise en place de processus de gestion des risques et des fournisseurs.

La durée de la pandémie et l'approche de retour au bureau ont une incidence sur le bienêtre, la mobilisation et la rétention des employés.

Principales mesures d'atténuation : Mise en œuvre d'un protocole de télétravail; réouverture des bureaux moyennant des mesures sanitaires appropriées. Amélioration continue de l'engagement, des communications et des conditions de travail des employés (horaires flexibles, avantages sociaux adaptés). Renforcement des moyens de résilience pour aider le personnel essentiel à travailler à domicile. Élaboration d'une stratégie sur « l'avenir du travail » qui sera mise en œuvre une fois que les restrictions relatives à la pandémie seront assouplies.

# RÉSULTATS DE 2021 EN BREF

Les progrès réalisés à l'égard de nos stratégies et de nos initiatives sont décrits en détail dans le tableau suivant.

#### Légende

- Travaux exécutés conformément aux échéances et au budget.
- Retards d'exécution, écarts par rapport au budget ou aux cibles.
- Initiative reportée ou annulée.

#### MODERNISER LES SYSTÈMES DE PAIEMENTS DU CANADA

#### **RÉSULTATS ESCOMPTÉS**

Avancement du programme de modernisation qui nous permettra de réaliser notre vision de systèmes de paiement rapides, flexibles et sûrs qui favorisent l'innovation et assoient la position concurrentielle du Canada.

#### INITIATIVE PRINCIPALE

#### ÉTAT PROGRÈS EN 2021

Mettre Lynx en service en conformité avec les normes internationales de gestion des risques et d'exploitation afin d'assurer une interopérabilité. Les cibles approuvées associées à Lynx ont été atteintes en majorité en 2021. Elles incluaient :

- i. Mise en service de Lynx réussi le 30 août. Le système fonctionne bien depuis.
- ii. Achèvement de l'élaboration du modèle opérationnel de Lynx.
- iii. Suite de la préparation au lancement du format de message MX en 2022 et publication des paramètres liés au message Lynx ISO 20022.
- iv. Réception avant la date cible de toutes les approbations concernant Lynx sauf celles liées au règlement administratif et aux règles du système, qui ont été accordées par le ministère des Finances après la date cible.

Fournir au Canada des capacités de paiement en temps réel riches en données qui répondent aux besoins des écosystèmes national et international.

- Les travaux liés au système de SPTR ont bien progressé pendant l'année, bien que le report du lancement ait influé sur l'atteinte de nos cibles. On compte parmi les jalons importants :
- i. Approbation par le conseil des directives concernant la rédaction du règlement administratif, et ce, avant l'échéance. L'élaboration du règlement et des règles se poursuivra en 2022 et en 2023.
- ii. Conception des solutions de compensation, de règlement et d'échange terminée plus tard que prévu.
- iii. Révision du calendrier du déploiement du programme dans le cadre de l'élaboration du plan intégré. Le premier déploiement est prévu en juin 2023 et inclut les résultats des évaluations des membres.
- iv. Début de l'élaboration des deux systèmes.

## EXPLOITATION ET AMÉLIORATION DES SYSTÈMES ACTUELS

#### **RÉSULTATS ESCOMPTÉS**

Conformité de nos systèmes de compensation et de règlement des paiements actuels ainsi que des règles et normes qui les sous-tendent avec les normes internationales de sécurité, d'efficacité et d'efficience.

#### PROGRÈS EN 2021 INITIATIVE PRINCIPALE ÉTAT Présentation au ministère des Finances des informations qui S'assurer que les cadres Rédaction d'une ébauche d'énoncé de politique de gouvernance juridique et réglementaire des données lié au SACR, à Lynx et au système de SPTR ainsi lui permettront de mener lors du 2022 des consultations qu'aux systèmes auxiliaires comme la base de données des NIEC de Paiements Canada publiques concernant les modifications apportées à la répondent aux besoins Loi canadienne sur les paiements. Le ministère a accepté et le RSA. Rédaction terminée avec l'aide du CCM, du CCI et des évolutifs de l'écosystème. organismes de réglementation lors du dernier trimestre de 2021. nos propositions de modification des politiques. L'approbation du conseil devrait être obtenue en 2022. Atteinte de la majorité des cibles de disponibilité du SACR, ii. Atteinte des cibles fixées pour l'amélioration des capacités Assurer l'excellence du STPGV et du RSA à chaque trimestre. La cible relative opérationnelle et la de gestion fournisseurs. au SACR n'a pas été atteinte au premier trimestre. fiabilité des systèmes. iii. Continuation de l'adoption des API et adhésions supplémentaires. iv. Dépassement des cibles liées à l'amélioration de la culture Améliorer notre approche Atteinte de toutes les cibles ayant trait à la sécurité des de la gestion des risques systèmes avant la fin de l'année. du risque qui a suivi le renforcement des comportements prévus de la part des gestionnaires de risques; et mise tout en mettant l'accent ii. Exercice de résilience du système de paiements en gros en place de la formation : sur les risques associés à l'intégration. sur la cybersécurité. effectué. Budget et échéance respectés. v. Aucune constatation majeure ressortant de l'audit. iii. Atteinte des cibles de gestion des risques associées vi. Intégration et simplification de l'approche des audits à l'amélioration du programme de gestion des risques d'entreprise pour ce qui concerne la stratégie en matière de externes des systèmes et les audits internes visant risque et l'appétit pour le risque, la gouvernance du risque, la cybersécurité, et ce, afin de réduire la portée de la culture du risque ainsi que la présentation de rapports et l'audit externe. d'aperçus sur le risque. Atteinte de toutes les cibles ayant trait aux ressources iii. Mise en place des politiques et des lignes directrices Attirer et garder les employés talentueux humaines avant la fin de l'année. associées à l'avenir de la stratégie de travail. dans nos rangs et ii. Implication soutenue des employés, comme le démontre leur permettre de se l'indicateur d'engagement du personnel. perfectionner. i. Atteinte de toutes les cibles relatives à la gestion prudente iii. Élaboration d'une stratégie visant à rétablir la réserve de **Gestion prudente** et transparente des stabilisation des frais pour atténuer les risques de fluctuation du budget des opérations de base. ressources financières. des volumes. ii. Élaboration d'un plan visant le financement complet des réserves exigées par les organismes réglementaires iv. Aucune lacune ni faiblesse matérielle sérieuse constatée pour la continuité du fonctionnement des systèmes de dans le CIRF.

paiement en cas de crise.

# FACILITATION DE L'INTEROPÉRABILITÉ ET DE L'INNOVATION DANS L'ÉCOSYSTÈME DES PAIEMENTS

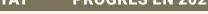
#### **RÉSULTATS ESCOMPTÉS**

Mobiliser les écosystèmes financier et entrepreneurial pour faire accélérer ensemble le progrès des paiements dans l'intérêt de tous les Canadiens.

#### **INITIATIVE PRINCIPALE**

#### TAT PROGRÈS EN 2021

Être le centre d'excellence en matière de paiements au Canada et mobiliser les acteurs de l'écosystème par l'éducation, la recherche et le leadership éclairé.



- Les cibles associées à cette initiative qui ont été atteintes sont :
- i. Tenue réussie de la version virtuelle du SOMMET pour la première fois, et nombre record de participants et de conférenciers.
- ii. Atteinte des cibles fixées pour la diffusion de contenus numériques.
- iii. Présentation de résultats de recherches sur divers sujets, dont les paiements transfrontaliers, les monnaies numériques, la fraude, la migration des paiements et le système bancaire ouvert, et ce, sous forme numérique (site Web, baladodiffusions, conférences et entrevues en ligne).

Soutenir efficacement l'évolution d'un écosystème toujours plus divers et complexe.



- Présentation des progrès de l'écosystème des paiements au Parlement en prévision du budget 2022. Établissement de notre direction stratégique visant la MNBC, les paiements transfrontaliers et le système bancaire ouvert.
- ii. Participation de tous les adhérents au SACR à la nouvelle initiative du gouvernement concernant la réduction de l'usage des chèques et à son financement.

# PLAN ORGANISATIONNEL DE 2022

Trois objectifs stratégiques à long terme guident Paiements Canada pour la période de planification qui va de 2022 à 2026 :

- Réaliser des projets qui modernisent les systèmes de paiement du Canada.
- Exploiter et améliorer les systèmes de paiement actuels.
- 3 Servir l'écosystème de paiement.

La période qui va de 2022 à 2026 est une période de transition lors de laquelle nous atteindrons les objectifs énoncés en 2016 dans la Vision de l'écosystème de paiement canadien. L'un des objectifs clés de 2022 a été l'élaboration d'une vision et d'une stratégie révisées pour guider Paiements Canada et l'écosystème de paiement jusqu'à l'achèvement du programme de modernisation.



# SOMMAIRE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES

## SOMMAIRE DE L'ÉTAT DES OPÉRATIONS

(en millions de dollars canadiens)

REVENUS	2021	2020
Cotisations	63	60
Autres revenus	3	1
Total des revenus	66	61

DÉPENSES	2021	2020
Opérations de base	57	49
Projets	2	2
Modernisation	18	29
Total des dépenses	77	80
(Déficit)	(11)	(20)

Comme Paiements Canada fonctionne selon le principe du recouvrement des coûts, les revenus tirés des cotisations des membres sont étroitement liés à notre base de coûts. En 2021, nos revenus ont été considérablement affectés par la pandémie de COVID-19, car les gouvernements provinciaux du Canada ont réagi à la pandémie en adoptant des mesures de santé publique strictes qui ont obligé les gens à rester chez eux et toutes les entreprises non essentielles à fermer. Ces mesures ont réduit les dépenses des consommateurs et des entreprises et ont eu une incidence en aval, si bien que Paiements Canada a connu une baisse concomitante des volumes de transactions, ce qui a entraîné une baisse des revenus tirés des frais d'opération. Cette baisse des revenus a été la plus marquée au deuxième trimestre de l'année et au début du troisième trimestre. Ce n'est que vers la fin du troisième trimestre de 2021 que les premiers signes de reprise ont commencé à se faire sentir pour ensuite s'amplifier tout au long du quatrième trimestre.

Nos revenus pour l'ensemble de l'exercice ont totalisé 66,0 millions de dollars, soit 4,9 millions de dollars (ou 8 %) de plus que prévu. L'augmentation du montant des revenus par rapport au plan était attribuable à la hausse des volumes du SACR et du CBPR/STPGV en raison de la reprise de l'économie en 2021. Les restrictions sur les déplacements et le travail au bureau ont continué à entraîner des frais de bureau et d'administration inférieurs

aux prévisions. Les dépenses totales en 2021 s'élevaient à 76,9 millions de dollars, sans changement important par rapport au montant total dépensé l'année précédente.

En 2021, alors que le programme de modernisation mettait plus directement l'accent sur la mise en service de Lynx, les dépenses ont totalisé 18 millions de dollars pour l'ensemble du programme de modernisation. Cinquante-sept millions de dollars supplémentaires en coûts liés à la modernisation ont été reflétés dans notre bilan sous forme d'actifs incorporels. Ces coûts tiennent compte de l'inclusion des coûts de programme de la deuxième version de Lynx et du système de paiement en temps réel, qui ont commencé à être capitalisés au début de 2021.

Bien que les coûts de fonctionnement quotidiens des systèmes actuels soient principalement couverts par les frais de service communs et les frais d'opération du système, les coûts associés au programme de modernisation sont financés par le financement par emprunt. En 2021, une partie importante du prêt à vue a été convertie en dette à long terme. La portion à vue du prêt continuera d'être utilisée pour financer le reste du programme de modernisation.

# QUELQUES ÉLÉMENTS DU BILAN

QUELQUES ÉLÉMENTS DU BILAN	2021	2020
Encaisse et placements à court terme	52	59
Comptes débiteurs	18	15
Immobilisations et actifs incorporels	172	118
Comptes créditeurs et charges à payer	24	23
Portion renouvelable à vue et à échéanche	265	205

L'état de la situation financière de Paiements Canada continue de croître. Le total des actifs a augmenté de 50 millions de dollars principalement en raison de la croissance des actifs incorporels (liés au développement de nos systèmes de paiement modernisés — Lynx et le SPTR) et de l'investissement de fonds supplémentaires qui soutiennent les réserves requises en vertu des Principes pour les infrastructures de marchés financiers et de la réserve de stabilisation des frais. Le déficit de la modernisation nous a placés dans une position débitrice nette, comme prévu. Le déficit est de nature temporaire et diminuera une fois que les systèmes modernisés seront opérationnels et que les membres seront par la suite facturés pour leur utilisation.

Le passif a augmenté au cours de l'exercice, en raison de l'utilisation accrue de la facilité de prêt à vue attribuable au programme de modernisation. Le financement par emprunt du programme de modernisation a donné lieu à un prêt à terme de 191 millions de dollars et à un prêt à vue de 74 millions de dollars à la fin de l'année.



# RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de Paiements Canada

#### **NOTRE OPINION**

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Paiements Canada (la « Compagnie ») au 31 décembre 2021 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### **NOTRE AUDIT**

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Compagnie, qui comprennent :

- · l'état de la situation financière au 31 décembre 2021;
- · l'état des résultats pour l'exercice clos à cette date;
- l'état de l'évolution de l'actif (du passif) net pour l'exercice clos à cette date;
- · l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- les notes annexes, qui comprennent les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

#### FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

#### **INDÉPENDANCE**

Nous sommes indépendants de la Compagnie conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

#### **AUTRES INFORMATIONS**

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations, autres que les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états financiers, incluses dans le rapport annuel.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

# RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Compagnie à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Compagnie ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Compagnie.

## RESPONSABILITÉS DE L'AUDITEUR À L'ÉGARD DE L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Compagnie à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Pricewaterhouse coopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario) Le 3 mars 2022

# ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 décembre 2021

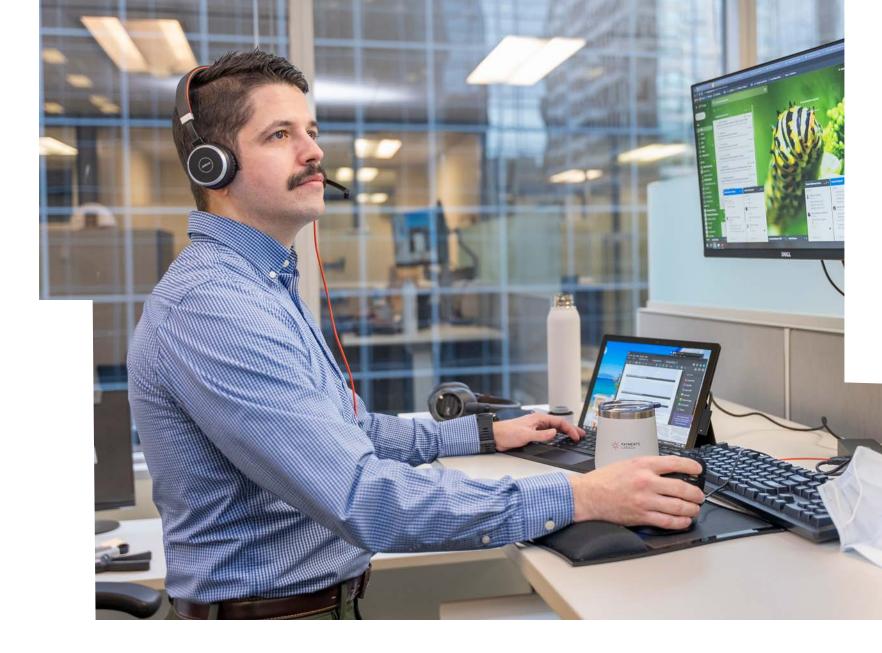
Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

## ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 décembre 2021 (en milliers de dollars)

#### **ACTIF**

2021 \$	2020 \$
2 461	13 415
49 438	45 531
17 501	15 335
5 569	5 146
74 969	79 427
4 602	6 910
167 537	110 639
247 108	196 976
	2 461 49 438 17 501 5 569 <b>74 969</b> 4 602 167 537



#### PASSIF ET ACTIF NET (PASSIF)

PASSIF À COURT TERME	2021 \$	2020 \$
Créditeurs et charges à payer	23 863	23 226
Prêts à vue (note 8)	-	205 000
Produits reportés	2 059	1 825
Tranche de la dette à long terme échéant à court terme (note 8)	88 325	-
	114 247	230 051
Incitatifs à la location	724	924
Avantages sociaux futurs (note 7)	1 968	1 843
Dette à long terme (note 8)	176 675	-
	293 614	232 818

ACTIF NET (PASSIF)	2021 \$	2020 \$
Non affecté – Opérations de base	24 497	21 171
Non affecté – Programme de modernisation	(116 096)	(98 033)
Affecté à l'interne	45 093	41 020
	(46 506)	(35 842)
	247 108	196 976

**Engagements** (note 9)

Approuvé par le Conseil d'administration

Lang the administrateur Trum Black administrateur dem Juilan administrateur



# **ÉTAT DES RÉSULTATS**

Exercice clos le 31 décembre 2021 (en milliers de dollars)

PRODUITS	2021 \$	2020 \$
Cotisations	63 429	59 909
Conférence	1 246	-
Autres	1 351	979
	66 026	60 888
CHARGES	2021 \$	2020 \$
Programme de modernisation	18 063	28 722
Salaires et avantages sociaux	32 570	27 837
Technologie et télécommunications	11 544	10 178
Projets	2 237	2 243
Administration générale	3 828	3 793
Amortissement des immobilisations	4 898	3 508
Services professionnels	3 694	4 475
Services de règlement – Banque du Canada	900	900
Frais engagés pour les (recouvrés des) membres	(841)	(1 217)
	76 893	80 438
Charges nettes pour l'exercice	(10 867)	(19 550)

# ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF (DU PASSIF) NET

Exercice clos le 31 décembre 2021 (en milliers de dollars)

NON AFFECTÉ	SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE \$	PRODUITS NETS (CHARGES NETTES) DE L'EXERCICE \$	REMBOURSEMENTS AU TITRE DES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS \$	VIREMENTS \$	SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE \$
Opérations de base	21 171	7 196	203	(4 073)	24 497
Programme de modernisation	(98 033)	(18 063)	-	-	(116 096)
	(76 862)	(10 867)	203	(4 073)	(91 599)

AFFECTÉ À L'INTERNE	SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE \$	PRODUITS NETS (CHARGES NETTES) DE L'EXERCICE \$	REMBOURSEMENTS AU TITRE DES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS \$	VIREMENTS \$	SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE \$
Principes pour les infrastructures de marchés financiers	20 558	-	<del>-</del>	4 073	24 631
Programme de modernisation	10 573	-	-	-	10 573
Stabilisation	9 889	-	-	-	9 889
	41 020	-	-	-	45 093
	(35 842)	(10 867)	203	-	(46 506)

# FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX

Exercice clos le 31 décembre 2021 (en milliers de dollars)

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT	2021 \$	2020 \$
Charges nettes pour l'exercice	(10 867)	(19 550)
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des incitatifs de location	(200)	(188)
Amortissement des immobilisations et des actifs incorporels	4 898	3 508
Charge au titre des avantages sociaux futurs	360	300
Trésorerie versée pour les avantages sociaux futurs	(32)	(23)
Variation nette des éléments du fonds de roulement hors trésorerie		
Débiteurs	(2 166)	671
Charges payées d'avance	(423)	3 155
Créditeurs et charges à payer	637	4 851
Produits reportés	234	563
	(7 559)	(6 713)



ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	2021 \$	2020 \$
Acquisitions d'investissements à court terme	(76 809)	(52 262)
Produit de la vente d'investissements à court terme	72 902	42 540
Acquisitions d'immobilisations	(1 067)	(1 373)
Acquisitions d'actifs incorporels	(58 421)	(47 945)
	(63 395)	(59 040)

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	2021 \$	2020 \$
Produit des prêts à vue	(205 000)	(132 000)
Avances sur les prêts à vue	-	205 000
Avances sur le prêt à terme	191 000	-
Avances sur le crédit renouvelable	74 000	-
	60 000	73 000
Variation nette de la trésorerie pour l'exercice	(10 954)	7 247
Trésorerie au début de l'exercice	13 415	6 168
Trésorerie à la fin de l'exercice	2 461	13 415



#### **NOTES ANNEXES**

**31 décembre 2021** (en milliers de dollars)

#### 1. INFORMATION GÉNÉRALE

L'Association canadienne des paiements, exerçant ses activités sous la dénomination Paiements Canada (la « Compagnie »), a été constituée en 1980 en vertu d'une loi du Parlement du Canada. La mission de la Compagnie consiste à :

- établir et mettre en œuvre des systèmes nationaux de compensation et de règlement, ainsi que d'autres arrangements pour effectuer ou échanger des paiements;
- favoriser l'interaction de ses systèmes de compensation et de règlement et des arrangements connexes avec d'autres systèmes ou arrangements relatifs à l'échange, à la compensation et au règlement de paiements; et
- favoriser le développement de nouvelles technologies et méthodes de paiement.

Les frais relatifs aux installations centrales automatisées et aux installations de télécommunications des systèmes nationaux de compensation et de règlement sont à la charge de la Compagnie. La responsabilité de tous les autres frais importants d'exploitation de l'infrastructure de technologie de l'information liés au processus de compensation même revient aux institutions membres.

La Compagnie finance le Programme de modernisation au moyen d'un emprunt bancaire plutôt que par les cotisations annuelles et frais de ses membres. Par conséquent, il est attendu que la Compagnie opérera dans une position déficitaire durant la modernisation de l'infrastructure de paiement nationale. La Loi canadienne sur les paiements (la « Loi ») et le règlement administratif sur les finances pris en vertu de la Loi confèrent

à la Compagnie le pouvoir d'exiger que ses membres paient des cotisations et des frais.

La Compagnie est un organisme sans but lucratif en vertu de l'alinéa 149(1)(l) de la Loi de l'impôt sur le revenu et, à ce titre, elle n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu.

## 2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

#### Référentiel comptable

Les états financiers ont été préparés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### **Utilisation d'estimations**

La préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif et sur la présentation de l'actif et du passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour l'exercice visé. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

#### Investissements à court terme

Les bons du Trésor du gouvernement du Canada sont évalués à la juste valeur, qui se rapproche du coût en raison de leur échéance à court terme. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état des résultats.

#### Immobilisations et actifs incorporels

Les immobilisations et les actifs incorporels comprennent à la fois les immobilisations corporelles et incorporelles et sont initialement comptabilisés au coût. Ils sont amortis en fonction de leur durée de vie utile respective, selon la méthode linéaire et les durées suivantes :

Améliorations locatives	Sur la durée du bail
Mobilier de bureau	5 ans
Systèmes de paiement et d'entreprise	3 à 5 ans
Système de paiement (ACSS)	3 ans

Les systèmes de modernisation en cours de développement ne seront amortis que lorsqu'ils seront pratiquement disponibles pour utilisation.

#### Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable de l'actif (ou du groupe d'actifs) excède le total des flux de trésorerie non actualisés résultant de son utilisation et de sa sortie éventuelle. La perte de valeur correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif à long terme sur sa juste valeur. Les pertes de valeur des actifs à long terme ne sont pas reprises.

#### Incitatifs à la location

Les incitatifs à la location sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée du bail et inclus dans la charge d'administration générale à l'état des résultats.

#### **Avantages sociaux futurs**

La Compagnie offre à ses employés un régime d'assurance-vie et de soins de santé après leur retraite.

La Compagnie comptabilise ses obligations et les frais connexes associés aux régimes d'avantages sociaux futurs des employés à mesure que les employés rendent les services nécessaires pour gagner les avantages postérieurs à l'emploi. Étant donné que ces avantages ne sont pas capitalisés, l'obligation est évaluée selon une méthode actuarielle préparée à des fins comptables, laquelle tient compte des hypothèses de la direction utilisées pour l'indexation des coûts, de l'âge moyen des employés et d'autres facteurs actuariels. Une évaluation actuarielle est effectuée au moins tous les trois ans. Entre les évaluations actuarielles, les états du régime sont dressés en extrapolant les résultats de la dernière évaluation actuarielle disponible.

Les charges associées au régime d'avantages sociaux pour l'exercice comprennent le coût des services rendus et le coût financier courant. Les réévaluations et les autres éléments sont comptabilisés directement à l'état de l'évolution de l'actif net.

#### **Constatation des produits**

Les frais sont comptabilisés à titre de produits à mesure que les transactions sont traitées.

Les frais de services communs sont constatés à titre de produits au prorata au cours de l'exercice auquel ils se rapportent. Les frais reçus avant l'exercice connexe sont comptabilisés à titre de produits reportés.

Les produits tirés de la conférence sont constatés à titre de produits durant l'exercice où la conférence a lieu.

#### 3. RISQUES FINANCIERS

#### Évaluation des instruments financiers

La Compagnie évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur et évalue par la suite ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût amorti, à l'exception des placements à court terme évalués à la juste valeur. Les actifs et passifs financiers évalués au coût amorti comprennent la trésorerie, les débiteurs, les créditeurs et charges à payer ainsi que les prêts à vue et la dette à long terme.

#### Dépréciation

Les actifs financiers sont soumis à un test de dépréciation à la fin de chaque période de présentation de l'information financière lorsqu'il existe des indices de dépréciation des actifs. Si la Compagnie détermine qu'il y a eu un changement défavorable important dans le montant prévu ou dans le calendrier des flux de trésorerie futurs, la valeur comptable de l'actif est réduite au plus élevé des flux de trésorerie attendus susceptibles d'être générés par la détention de l'actif, actualisés à l'aide d'un taux d'intérêt actuel du marché, et le montant qui pourrait être réalisé en vendant l'actif à la date de clôture.

#### Instruments financiers dérivés

Les dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date à laquelle un contrat dérivé est conclu. Ils sont ultérieurement réévalués à la juste valeur à chaque date de l'état de la situation financière. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les charges nettes pour l'exercice. La Compagnie conclut des swaps de taux d'intérêt pour limiter l'incertitude entourant la composante variable des intérêts exigibles sur le prêt à terme. La Compagnie n'applique pas la comptabilité de couverture.

**Risque de crédit :** Le risque de crédit représente l'ampleur des pertes liées au crédit auxquelles la Compagnie peut être exposée à l'égard des montants à recevoir des actifs financiers. L'exposition de la Compagnie au risque de crédit correspond à la valeur comptable de ses actifs à court terme

d'environ 75 M\$ (79 M\$ en 2020). Toute trésorerie détenue par la Compagnie est déposée auprès d'une institution financière de l'annexe 1. L'excédent de trésorerie, présenté dans les placements à court terme, est placé dans des bons du Trésor auprès d'institutions financières canadiennes.

L'exposition de la Compagnie au risque de crédit résultant de comptes irrécouvrables est influencée par les caractéristiques individuelles de ses clients, dont beaucoup sont des banques et des institutions financières. La Compagnie facture régulièrement ses clients et surveille les créances en souffrance. Il n'y a aucune concentration du risque de crédit découlant des créances clients d'un seul client. De plus, les clients qui ne peuvent conserver leur compte en règle risquent de perdre l'accès aux systèmes nationaux de compensation et de règlement et à d'autres services qui pourraient nuire à leurs activités.

**Risque de marché :** Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de taux d'intérêt, le risque de change et l'autre risque de prix. La Compagnie est exposée au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt: Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. La Compagnie est exposée au risque de taux d'intérêt en raison de ses instruments financiers à taux d'intérêt fixes et variables. Les instruments à taux fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur, tandis que les instruments à taux variable l'exposent au risque de flux de trésorerie. Au 31 décembre 2021, l'exposition de la Compagnie au risque de taux d'intérêt va comme suit :

• Investissements à court terme : Les placements de la Compagnie dans des bons du Trésor sont exposés au risque de taux d'intérêt. Toutefois, compte tenu de la durée à court terme de ces instruments et de la stabilité des taux d'intérêt, la Compagnie ne considère pas le risque comme étant important (note 4).

- Prêts à vue: Les emprunts à vue de la Compagnie sont assortis de taux d'intérêt variables, de sorte que les fluctuations des taux du marché pourraient avoir une incidence sur les charges de la Compagnie liées aux taux d'intérêt. Toutefois, compte tenu de la durée à court terme et de la stabilité prévue des taux d'intérêt, la Compagnie ne considère pas ce risque comme important.
- Dette à long terme : Les prêts renouvelables et à terme de la Compagnie sont assujettis à des taux d'intérêt variables et fixes (note 8).

**Risque de liquidité :** Le risque de liquidité est le risque que la Compagnie ne soit pas en mesure de satisfaire aux exigences financières à court terme. Cette situation peut survenir lorsque les liquidités sont insuffisantes pour satisfaire aux obligations à court terme de la Compagnie.

La Compagnie a besoin de liquidités, principalement pour assumer ses charges de fonctionnement et dépenses en immobilisations. La Compagnie gère le risque de liquidité de près et n'emprunte qu'auprès d'un syndicat de membres, car elle et les banques membres ont un intérêt mutuel à cet égard. Les remboursements de prêts commencent avec la mise en service des systèmes modernisés.

La Compagnie a créé et gère des réserves de trésorerie pour assurer la stabilité des honoraires de ses membres et disposer de liquidités suffisantes pour régler ses comptes créditeurs et charges à payer. Des prêts à vue sont consentis à des banques membres afin d'assurer que des dépenses en immobilisations sont engagées pour améliorer les systèmes de compensation et de règlement et soutenir la durabilité d'une infrastructure efficace pour les membres.

#### 4. INVESTISSEMENTS À COURT TERME

Les certificats de placement garantis portent intérêt à des taux fixes variant de 0,064 % à 0,620 % (0,080 % à 1,600 % en 2020) et viennent à échéance en 2022 (en 2021 pour 2020).

#### 5. IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS	COÛT\$	AMORTISSEMENT CUMULÉ \$	MONTANT NET \$ 2021	MONTANT NET \$ 2020
Améliorations locatives	4 415	2 755	1 660	2 285
Mobilier de bureau	2 310	1 796	514	753
Systèmes de paiement et d'entreprise	17 967	15 539	2 428	3 872
	24 692	20 090	4 602	6 910

Le coût et l'amortissement cumulé s'élevaient respectivement à 23 625 \$ et à 16 715 \$ au 31 décembre 2020.

#### 6. ACTIFS INCORPORELS

ACTIFS INCORPORELS	COÛT\$	AMORTISSEMENT CUMULÉ \$	MONTANT NET \$ 2021	MONTANT NET \$ 2020
Système de paiement (ACSS)	4 568	1 523	3 045	4 810
Systèmes de modernisation en cours de développement	164 492	-	164 492	105 829
	169 060	1 523	167 537	110 639

Au 31 décembre 2020, le coût et l'amortissement cumulé s'élevaient respectivement à 110 639 \$ et à 0 \$.

#### 7. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

La dernière évaluation date du 31 décembre 2021. Les extrapolations de l'évaluation actuarielle ont indiqué un passif au titre des prestations constituées de 1 968 \$ (1 843 \$ en 2020).

Étant donné que le régime est non capitalisé, ce montant est comptabilisé en tant que passif au titre des avantages sociaux futurs à l'état de la situation financière.

#### Principales hypothèses:

PRINCIPALES HYPOTHÈSES	2021 %	2020 %
Taux d'actualisation	3,30	2,90
Taux tendanciels des coûts des soins de santé – Hospitaliers, dentaires, autres éléments médicaux	4,00	4,00
Médicaments, réduction graduelle à 4,00 % par année en 2040	6,05	6,16

#### 8. DETTE À LONG TERME

DETTE À LONG TERME	2021 \$	2020 \$
Prêts à vue (a)	-	205 000
Portion renouvelable à vue (b)	74 000	-
Portion à échéance (c)	191 000	-
	265 000	205 000
Moins : Prêts à vue	-	205 000
Moins : Tranche de la dette à long	88 325	-
terme échéant à court terme		
	176 675	-

- a) La Compagnie possède une facilité de crédit autorisée, garantie jusqu'à 250 M\$, sur laquelle les fonds sont prélevés à l'aide de notes d'acceptation bancaire d'une durée minimale de 90 jours. Le 13 juillet 2021, la Compagnie a converti le prêt à vue existant (0,49 % en 2020 et venant à échéance en 2021) en facilités de crédit à terme et renouvelables. Elle a augmenté la limite d'emprunt à 350 M\$.
- b) Un prêt renouvelable d'un montant de 159 M\$ est disponible par acceptations bancaires. Au 31 décembre 2021, une acceptation bancaire de 74 M\$ a été émise en vertu de ce prêt, moyennant un taux d'intérêt fixe de 1,0575 %, venant à échéance le 13 janvier 2022.
- c) La Compagnie a obtenu un prêt à terme en juillet 2021, remboursable en paiements trimestriels de 4,775 M\$ à compter du 30 juin 2022, le solde du principal étant dû en mars 2032. Les paiements d'intérêts sur le prêt à terme ont commencé en décembre 2021 au taux CDOR variable, majoré de 0,60 %.

La Compagnie a conclu un swap de taux d'intérêt au cours de l'année pour atténuer le risque de taux d'intérêt. Même si le taux CDOR est fixé pour la durée de l'amortissement de dix ans du prêt à terme, il subsiste un risque de révision de taux dans le cadre du prêt à terme pour ce qui est de la composante d'écart de taux d'intérêt à 60 points de base, assujettie à un renouvellement au-delà de la durée de cinq ans.

Les tableaux qui suivent résument l'engagement pris pour limiter l'incertitude entourant la composante variable des intérêts exigibles sur la portion à échéance au 31 décembre 2021. Aucun engagement en ce sens n'existait en 2020.

NOTIONNEL	TAUX D'INTÉRÊT	ÉCHÉANCE	JUSTE VALEUR
191 000 000 \$	1,75 %	31 mars 2032	726 888 \$

La juste valeur de l'instrument dérivé ci-dessus est déterminée sur la base de devis d'un courtier en instruments dérivés. La variation de la juste valeur est comptabilisée comme un gain dans les revenus autres, et la juste valeur du swap est incluse dans les comptes débiteurs.

Le montant minimal total des paiements de capital requis pour chacun des cinq prochains exercices et par la suite va comme suit :

2022	88 325
2023	19 100
2024	19 100
2025	19 100
2026	19 100
Par la suite	100 275 \$

#### 9. ENGAGEMENTS

La Compagnie est liée par des contrats de location-exploitation à long terme visant la location de locaux, de services d'infrastructure et de matériel de bureau, comportant les paiements minimums suivants :

YEARS	\$
Exercice clos le 31 décembre 2022	16 460
2023	15 155
2024	14 350
2025	14 064
2026	7 454

#### **BUREAU D'OTTAWA**

Paiements Canada Constitution Square, tour II 350, rue Albert, bureau 800 Ottawa (Ontario) K1R 1A4

#### **BUREAU DE TORONTO**

Paiements Canada 145, rue King Ouest, bureau 1005 Toronto (Ontario) M5H 1J8 613 238-4173

info@paiements.ca

paiements.ca